

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTÉRÊTS CANADIENS.

Rédacteur: J. C. TACHÉ

Editeur-Propriétaire: J. T. BROUSSEAU.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

DEUX CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ARRIVÉE DE Mgr. de MONTMORENCY-LAVAL, EN CANADA.

O Canada, plus beau qu'un rayon de l'aurore, Te souvient-il des jours où l'on te voyait encore...

Te souvient-il des jours où l'écho des montagnes Chantait, comme un charon au milieu des campagnes...

Un jour, troublant le cours de tes ondes limpides, Des hommes étrange s, sur leurs vaisseaux rapides...

Te souvient-il des jours où, prêtres et victimes, Les fils de Logos, missionnaires sublimes...

Pourquoi donc tous ces cris de bonheur et de fête? Des guerriers, apportant les fruits de la conquête...

L'Iroquois n'a pas vu de sa main affaiblie Tomber le tomahawk; dans son âme remplie...

De cet amour divin qui dévore son âme Partout il fait briller la bienfaisante flamme...

Le signe rédempteur brillant sur sa poitrine Annonce à tous les yeux sa mission divine...

De cet amour divin qui dévore son âme Partout il fait briller la bienfaisante flamme...

Affrontant les dangers des vagues mugissantes, On le voit ramener les églises naissantes...

Quand Méry, d'Avignon, abusant de leur force, Osent donner appui, sous la hache d'écorce...

Des bords gaspésiens au lac des Deux-Montagnes, Quand il a fait briller ces trois saintes compagnes...

Mais bientôt s'arrêtant au milieu de sa course, Des saints enseignant le bien, ouvrir la source...

Deux siècles sont passés sur cet illustre aïe, Deux siècles sont passés, et toujours immobile...

Deux siècles sont passés, et toujours immobile Comme un roc au milieu des vagues en fureur...

Mais déjà ce héros voit sa force tarie, Dans ces nombreux combats où s'épuise sa vie...

Et quand le mort parait au sein de sa retraite, Bile n'eût qu'à cueillir cette fleur toute prête...

ENVOL.

A Messieurs du Séminaire de Québec.

Ce grand homme, Messieurs, cette gloire seroie, Fut le premier anneau de cette noble chaîne...

Si nous avons gardé, pur de tout alliage, Des vainneurs Français l'héroïque héritage...

Si nous nous enorgueillissons de nos lauriers, Si nous les montrons à nos frères et nos frères...

Car fécondant toujours le sol de la patrie, Des grandeurs de la foi, des clairs du génie...

Si du séjour céleste où son âme immortelle S'enivre des clartés de la vie éternelle...

S'il a vu comme nous vos nobles sacrifices, Les arts encouragés par vos mains bienfaitrices...

Québec, le 15 juin, 1859.

Compte-Rendu.

Nous lisons dans l'Abécille le compte-rendu de la séance littéraire donnée le 15 par les élèves du Petit Séminaire de Québec.

Nos confrères ont voulu mêler leur faible voix aux témoignages de reconnaissance rendus par nos supérieurs à la mémoire de Mgr. de Laval.

Un riche citoyen d'une ville située dans le Bas-Canada, avait fait en mourant un legs considérable pour y fonder un collège.

Le conseil municipal avait chargé un comité de faire un rapport sur les meilleurs moyens de remplir les dernières intentions du donateur.

La principale occupation des élèves durant la première année d'humanité, sera l'étude des langues latine et française.

Les membres présents étaient MM. Alexis Pelletier, Eugène Méthot, Napoléon Laliberté, Charles Antoine Delage, Jean Gagné, Athanas Lepage, Marcel Chabot, Louis Leclerc, et Napoléon Cinq-Mars.

M. Leclerc parla d'abord. Ce qu'il ne pouvait qualifier, c'est cette manie d'enfermer la jeunesse durant tant d'années.

M. Gagné dont le but semblait être de tenir les élèves au niveau du grand monde, conseilla, outre l'étude de l'anglais, celle de la jurisprudence, du droit constitutionnel, de l'économie sociale et particulièrement la lecture des journaux.

M. Pelletier trouva que c'étaient là des idées singulières; il avait toujours entendu dire que l'étude approfondie de l'histoire exige un esprit mur, et quelle doit occuper toute la vie; il en est ainsi des mathématiques qui sont même défectueuses pour de jeunes intelligences.

M. Pelletier trouva que c'étaient là des idées singulières; il avait toujours entendu dire que l'étude approfondie de l'histoire exige un esprit mur, et quelle doit occuper toute la vie; il en est ainsi des mathématiques qui sont même défectueuses pour de jeunes intelligences.

M. Pelletier trouva que c'étaient là des idées singulières; il avait toujours entendu dire que l'étude approfondie de l'histoire exige un esprit mur, et quelle doit occuper toute la vie; il en est ainsi des mathématiques qui sont même défectueuses pour de jeunes intelligences.

M. Pelletier trouva que c'étaient là des idées singulières; il avait toujours entendu dire que l'étude approfondie de l'histoire exige un esprit mur, et quelle doit occuper toute la vie; il en est ainsi des mathématiques qui sont même défectueuses pour de jeunes intelligences.

M. Pelletier trouva que c'étaient là des idées singulières; il avait toujours entendu dire que l'étude approfondie de l'histoire exige un esprit mur, et quelle doit occuper toute la vie; il en est ainsi des mathématiques qui sont même défectueuses pour de jeunes intelligences.

M. Pelletier trouva que c'étaient là des idées singulières; il avait toujours entendu dire que l'étude approfondie de l'histoire exige un esprit mur, et quelle doit occuper toute la vie; il en est ainsi des mathématiques qui sont même défectueuses pour de jeunes intelligences.

M. Pelletier trouva que c'étaient là des idées singulières; il avait toujours entendu dire que l'étude approfondie de l'histoire exige un esprit mur, et quelle doit occuper toute la vie; il en est ainsi des mathématiques qui sont même défectueuses pour de jeunes intelligences.

M. Pelletier trouva que c'étaient là des idées singulières; il avait toujours entendu dire que l'étude approfondie de l'histoire exige un esprit mur, et quelle doit occuper toute la vie; il en est ainsi des mathématiques qui sont même défectueuses pour de jeunes intelligences.

M. Pelletier trouva que c'étaient là des idées singulières; il avait toujours entendu dire que l'étude approfondie de l'histoire exige un esprit mur, et quelle doit occuper toute la vie; il en est ainsi des mathématiques qui sont même défectueuses pour de jeunes intelligences.

M. Pelletier trouva que c'étaient là des idées singulières; il avait toujours entendu dire que l'étude approfondie de l'histoire exige un esprit mur, et quelle doit occuper toute la vie; il en est ainsi des mathématiques qui sont même défectueuses pour de jeunes intelligences.

M. Pelletier trouva que c'étaient là des idées singulières; il avait toujours entendu dire que l'étude approfondie de l'histoire exige un esprit mur, et quelle doit occuper toute la vie; il en est ainsi des mathématiques qui sont même défectueuses pour de jeunes intelligences.

M. Pelletier trouva que c'étaient là des idées singulières; il avait toujours entendu dire que l'étude approfondie de l'histoire exige un esprit mur, et quelle doit occuper toute la vie; il en est ainsi des mathématiques qui sont même défectueuses pour de jeunes intelligences.

M. Pelletier trouva que c'étaient là des idées singulières; il avait toujours entendu dire que l'étude approfondie de l'histoire exige un esprit mur, et quelle doit occuper toute la vie; il en est ainsi des mathématiques qui sont même défectueuses pour de jeunes intelligences.

ouvert un livre grec ni latin, pour la bonne raison qu'ils ne l'auraient point compris? Il est donc déraisonnable d'assujettir la jeunesse durant de longues années à une étude aussi repoussante.

M. Pelletier se permit de penser autrement que M. Chabot. "Bien des gens dit-il, semblent avoir pris à tâche de pester contre le grec et le latin, mais ce sont souvent des hommes qui n'ignorent rien en fait d'éducation et qui ignorent même le but des études classiques.

Ce but est de développer l'intelligence et de un des meilleurs moyens pour l'atteindre est l'enseignement des langues mortes. Pour qui ne réfléchit pas, c'est sans doute quelque chose de passablement insignifiant qu'une version grecque ou latine; mais on ne saurait croire combien de comparaisons, de raisonnements, d'applications de toute sorte elle exige de la part de l'élève; c'est peut-être l'exercice le plus propre à fortifier ses facultés naissantes.

Plus tard, lorsqu'il arrivera dans les hautes classes, l'étude du grec et du latin le mettra en rapport avec les beaux génies de l'antiquité, et c'est là un avantage dont on ne saurait contester la valeur.

Jusqu'ici les orateurs ont posé un rapport du comité n'avaient songé qu'à démolir; M. Laliberté pensa à reconstruire. Il proposa de substituer à l'étude du grec et du latin celle de la langue anglaise; en Canada, il n'y a pas de carrière honorable pour qui ne possède point cette langue; celui qui ne sait point l'anglais ne peut acquérir aucune influence, ni être utile à son pays; nous avons donc plus besoin de l'anglais que du grec et du latin, et même que du français.

A cette dernière parole, M. Lepage qui, du moins l'a-t-il dit, n'était pas venu dans l'intention de parler, a senti se réveiller en lui tous les sentiments de son patriotisme; "Vous reléguiez notre langue au second rang, s'est-il écrié? eh bien! c'est l'abandonner. En vain alléguiez-vous, pour motiver cette lâche trahison, la nécessité d'apprendre l'anglais. Est-ce donc qu'un million d'hommes dans leur propre pays ne sont pas capables de faire respecter leur langue? Ne vendrez-vous pas aussi votre religion, vos usages et vos lois? Mais soyez traités, si vous le voulez, il y a hors de nos villes une nombreuse population qui, elle, ne vendra pas sa langue et sa nationalité; elle saura bien trouver d'autres institutions où on lui apprendra cette noble fierté dont s'est toujours honoré le Canadien français.

Malgré cette eloquence philippique, M. Gagné essaya de faire revivre la cause de l'anglais, mais il trouva un adversaire redoutable dans M. Méthot qui se récria contre l'abus journalier que l'on fait de cette langue. On parvint à ses écrits d'anglicismes, et on en vint bientôt à rendre la langue française méconnaissable. Les exemples dont il appuya son avancé furent si frappants qu'il fallait être d'accord avec lui; le mal est presque général, et il prend chaque jour de nouveaux développements.

M. Gagné dont le but semblait être de tenir les élèves au niveau du grand monde, conseilla, outre l'étude de l'anglais, celle de la jurisprudence, du droit constitutionnel, de l'économie sociale et particulièrement la lecture des journaux. Plein d'un mépris sincère pour la langue grecque, il pensait qu'il la remplaceraient avantageusement par une étude approfondie de l'histoire et des mathématiques.

M. Pelletier trouva que c'étaient là des idées singulières; il avait toujours entendu dire que l'étude approfondie de l'histoire exige un esprit mur, et quelle doit occuper toute la vie; il en est ainsi des mathématiques qui sont même défectueuses pour de jeunes intelligences.

M. Pelletier trouva que c'étaient là des idées singulières; il avait toujours entendu dire que l'étude approfondie de l'histoire exige un esprit mur, et quelle doit occuper toute la vie; il en est ainsi des mathématiques qui sont même défectueuses pour de jeunes intelligences.

M. Pelletier trouva que c'étaient là des idées singulières; il avait toujours entendu dire que l'étude approfondie de l'histoire exige un esprit mur, et quelle doit occuper toute la vie; il en est ainsi des mathématiques qui sont même défectueuses pour de jeunes intelligences.

M. Pelletier trouva que c'étaient là des idées singulières; il avait toujours entendu dire que l'étude approfondie de l'histoire exige un esprit mur, et quelle doit occuper toute la vie; il en est ainsi des mathématiques qui sont même défectueuses pour de jeunes intelligences.

M. Pelletier trouva que c'étaient là des idées singulières; il avait toujours entendu dire que l'étude approfondie de l'histoire exige un esprit mur, et quelle doit occuper toute la vie; il en est ainsi des mathématiques qui sont même défectueuses pour de jeunes intelligences.

M. Pelletier trouva que c'étaient là des idées singulières; il avait toujours entendu dire que l'étude approfondie de l'histoire exige un esprit mur, et quelle doit occuper toute la vie; il en est ainsi des mathématiques qui sont même défectueuses pour de jeunes intelligences.

M. Pelletier trouva que c'étaient là des idées singulières; il avait toujours entendu dire que l'étude approfondie de l'histoire exige un esprit mur, et quelle doit occuper toute la vie; il en est ainsi des mathématiques qui sont même défectueuses pour de jeunes intelligences.

M. Pelletier trouva que c'étaient là des idées singulières; il avait toujours entendu dire que l'étude approfondie de l'histoire exige un esprit mur, et quelle doit occuper toute la vie; il en est ainsi des mathématiques qui sont même défectueuses pour de jeunes intelligences.

M. Pelletier trouva que c'étaient là des idées singulières; il avait toujours entendu dire que l'étude approfondie de l'histoire exige un esprit mur, et quelle doit occuper toute la vie; il en est ainsi des mathématiques qui sont même défectueuses pour de jeunes intelligences.

M. Pelletier trouva que c'étaient là des idées singulières; il avait toujours entendu dire que l'étude approfondie de l'histoire exige un esprit mur, et quelle doit occuper toute la vie; il en est ainsi des mathématiques qui sont même défectueuses pour de jeunes intelligences.

M. Pelletier trouva que c'étaient là des idées singulières; il avait toujours entendu dire que l'étude approfondie de l'histoire exige un esprit mur, et quelle doit occuper toute la vie; il en est ainsi des mathématiques qui sont même défectueuses pour de jeunes intelligences.

M. Pelletier trouva que c'étaient là des idées singulières; il avait toujours entendu dire que l'étude approfondie de l'histoire exige un esprit mur, et quelle doit occuper toute la vie; il en est ainsi des mathématiques qui sont même défectueuses pour de jeunes intelligences.

M. Pelletier trouva que c'étaient là des idées singulières; il avait toujours entendu dire que l'étude approfondie de l'histoire exige un esprit mur, et quelle doit occuper toute la vie; il en est ainsi des mathématiques qui sont même défectueuses pour de jeunes intelligences.

M. Pelletier trouva que c'étaient là des idées singulières; il avait toujours entendu dire que l'étude approfondie de l'histoire exige un esprit mur, et quelle doit occuper toute la vie; il en est ainsi des mathématiques qui sont même défectueuses pour de jeunes intelligences.

M. Pelletier trouva que c'étaient là des idées singulières; il avait toujours entendu dire que l'étude approfondie de l'histoire exige un esprit mur, et quelle doit occuper toute la vie; il en est ainsi des mathématiques qui sont même défectueuses pour de jeunes intelligences.

M. Pelletier trouva que c'étaient là des idées singulières; il avait toujours entendu dire que l'étude approfondie de l'histoire exige un esprit mur, et quelle doit occuper toute la vie; il en est ainsi des mathématiques qui sont même défectueuses pour de jeunes intelligences.

M. Pelletier trouva que c'étaient là des idées singulières; il avait toujours entendu dire que l'étude approfondie de l'histoire exige un esprit mur, et quelle doit occuper toute la vie; il en est ainsi des mathématiques qui sont même défectueuses pour de jeunes intelligences.

M. Pelletier trouva que c'étaient là des idées singulières; il avait toujours entendu dire que l'étude approfondie de l'histoire exige un esprit mur, et quelle doit occuper toute la vie; il en est ainsi des mathématiques qui sont même défectueuses pour de jeunes intelligences.

et au latin leur grande utilité qui est de développer les intelligences. On vota ensuite; les uns, MM. Leclerc, Chabot, Gagné, Delage, Laliberté, contre le rapport; les autres, MM. Pelletier, Méthot, Doherty, Lepage, Cinq-Mars, en sa faveur.

Lorsque les voix eurent été données, M. le Maire prit la parole. Il se plaignit de la responsabilité que laissait peser sur lui le partage égal des votes. Puisqu'il n'est réservé, dit-il, de faire pencher la balance, je donnerai les raisons qui me déterminent à prendre un parti plutôt que l'autre. Il distingua ensuite parmi les amis de l'éducation trois classes différentes. Les uns visent à l'éducation du plus grand nombre, parcequ'ils la regardent comme le meilleur moyen de moraliser un peuple; mais ils ne réfléchissent pas que les hommes instruits ne sont pas toujours ceux qui fournissent le moindre contingent de crimes. Les autres se proposent dans les études de procurer au commerce et à l'industrie, le plus de sujets possibles, mais ils semblent ignorer que le commerce et l'industrie, exercés sur une trop grande échelle, ne servent qu'à élever des fortunes colossales à côté de la misère et de l'indigence le plus extrême. La troisième classe, au contraire, est d'opinion qu'il suffit, pour le bonheur d'un état, de donner une instruction solide aux hommes qui occuperont plus tard les hautes fonctions de la société, et qui par leur position devront entrer à leur suite les populations. "C'est à cette classe que j'appartiens, ajouta M. le Maire, et je vote en conséquence pour le cours d'études proposé par le comité."

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

On se souvient encore de la sensation profonde que ce nom produisit dans l'assemblée et des applaudissements qu'il y souleva. L'Empereur reprenait ainsi la parole.

les menées factieuses qui ne cessèrent de menacer son trône. Sept ou huit conspirations successives éclatèrent pendant son règne. Toutes aboutirent à faire tomber dans ses mains leurs chefs et leurs complices. Il ne laissa punir de mort que les frères Bandiera, et encore l'exécution fut-elle irrégulière en ce qu'on ne prit pas le temps d'en référer à la justice royale. Quand à Milano, son action fut un par assassinat; il n'y a que des fanatiques forcés qui l'appellent un délit politique.

En 1848, Ferdinand II se vit dans la nécessité d'instaurer la forme de gouvernement à la mode de ce temps. Le mécanisme parlementaire, imité de celui qui venait de faire une si triste fin en France, ne devait pas faire fortune sous le ciel de Naples. La répugnance des Napolitains pour ce système ne tarda pas à éclater. Le peuple le méprisait, les bourgeois révolutionnaires n'y virent qu'un marche-pied pour la république. Une insurrection éclata le 16 mai 1848. Une provocation sanglante la fit balayer par les troupes royales; aidées de masses populaires. La répression sévère, mais fort légitime, de cette insurrection, amassa sur la tête du roi un concert d'imprécations et de calomnies qui firent écho dans toute la presse démocratique. La révolte des Siciliens et la prise de Palerme, où il acheva d'étouffer l'insurrection, lui firent donner l'épithète ridicule de roi Bomba (roi bombe), comme si le premier devoir d'un souverain n'était pas de maintenir intacts l'honneur et le pouvoir de sa couronne, comme si son autorité n'était pas le premier besoin, et l'expression même et le résumé de la constitution d'un peuple.

Ferdinand II défendit avec non moins de fermeté et d'énergie l'honneur de sa couronne contre l'astuce et la violence de la politique anglaise. Le cabinet de Londres n'obtint jamais de lui aucune concession. L'affaire des souffres et celle du Cagliari ont montré jusqu'au bout ce que peut la dignité des faibles contre l'abus de la force chez les puissants.

Malheureusement, ce prince avait les défauts de ses qualités. Voulant tout faire par lui-même, il ne sut se donner que des secrétaires, et non des ministres. La bureaucratie, cette plaie dévorante des Etats modernes, envelevait dans son réseau de paperasses toutes les idées utiles, toutes les tentatives faites pour réprimer les abus et améliorer les diverses branches de l'administration. Une police venale et intelligente multiplia ses ruses et son luxe de tracasserie au sein d'une population toute dévouée à son roi.

Malgré ces taches, le règne de Ferdinand II a été heureux pour son peuple. Il laisse une armée et une marine bien organisées, des finances très-prospères et organisation remarquable des divers services publics.

Doné d'une piété sincère et profonde, Ferdinand fut dans sa vie privée un modèle de vertu et de fidélité à tous ses devoirs de mari et de père. Aueu scandale, aucunes de ces faiblesses dont l'effet est si contagieux et l'écho si démoralisant, n'a passé le seuil du palais pendant sa longue carrière. Il est mort comme il a vécu, en roi et en chrétien.

Ce monarque a été marié deux fois. Son fils aîné qui lui succéda est le seul enfant de sa première femme, la princesse Christine de Savoie. Sa seconde épouse, aujourd'hui la reine douairière, Isabelle d'Autriche, fille de l'archiduc Charles, est mère de quatre princes et cinq princesses.

On a beaucoup parlé des efforts de cette princesse pour entraver l'avènement au trône de son beau-fils. On craignait de voir des troubles éclater à la mort du roi.

L'événement a déjoué toutes ces prévisions; François II est monté tranquillement sur le trône de son père.

Son conseiller intime, qui sera probablement son premier ministre, le général Filangieri, poussera sans doute le nouveau monarque dans des voies un peu différentes de celles que suivit le défunt roi. Mais on sait que les vues politiques des héritiers présomptifs changent souvent lorsqu'ils voient les choses du haut du trône. Quand on voit de plus haut, on voit plus loin. Alors il y a pour une tête couronnée une alternative redoutable; ou de ne pas voir à ses pieds, ou de ne pas voir au delà.

La neutralité du nouveau roi de Naples est aujourd'hui un fait accompli. L'Angleterre vient de renouer avec lui les relations diplomatiques interrompues depuis l'affaire du Cagliari. Les relations commerciales de l'Angleterre souffrent beaucoup de cette suspension, et la presse anglaise signale le changement de règne comme une heureuse occasion de revenir sur un acte inique, sans que l'orgueil britannique s'inflige l'humiliation d'un désaveu.

On annonce que le cabinet de Londres a envoyé M. Hudson à Naples; l'empereur Napoléon y envoie, dit-on, notre ambassadeur à Rome, M. de Grammont; enfin, l'Autriche y envoie M. de Hubner, et le Piémont M. le comte de Salmour.

Une bonne cause : — Défendons-la !

Quand nous nous exprimons de rendre hommage à la mémoire de Ferdinand II de Naples, nous savions bien que les journaux sérieux du continent européen viendraient bientôt à notre aide ; mais nous savions aussi qu'une partie de la presse du Canada pousserait les hauts cris. — Depuis, nous avons été à même de citer les écrits de journalistes distingués de France qui nous rendent justice aux éminentes qualités personnelles et publiques de l'illustre mort, et nous espérons être à même d'en citer encore. Nous publions, aujourd'hui même, une lettre d'un voyageur canadien qui a visité le royaume de Naples, pendant le règne du bon roi. — Depuis aussi nous avons eu à essayer les attaques d'une partie de la presse anglaise du Canada.

Déjà nous avons répondu à un correspondant, et aujourd'hui nous allons répondre au *Leader*, au *Spectator* et à la *Quebec Gazette*.

Le *Spectator* dit, en grande surprise : « Le *Courrier* continue à louer Bomba au lieu de « Bon Roi Ferdinand. »...»

Le *Leader* se scandalise ainsi : « Un des égots les plus immérités qu'il ait été donné à un homme de prononcer, se trouve dans le *Courrier du Canada* de Mercredi dernier. C'est une revue rapide de la vie du dernier roi de Naples. »...

« Voir ainsi tourner à gloire tout ce qui est méprisable dans un roi — lâcheté, cruauté et fanatisme — n'est pas un spectacle amusant mais triste. On serait irrité de lire de pareilles assertions dans un journal quelconque ; mais il est douloureusement irrité de les voir faites par un journal comme le *Courrier du Canada*, etc. »

Tout en remerciant le *Leader* de la parole d'estime qu'il a pour nous, nous lui dirons que notre douleur n'est pas moins grande de voir un journal, comme le *Leader*, ignorer complètement l'histoire contemporaine et ne pas avoir même de soupçons sur l'état réel et actuel de la question, par rapport aux atrocités coloniales et aux impudentes mensonges défaits, il y a quelques années, contre le roi Ferdinand de Naples ; mensonges et calomnies qui ont été réfutés avec un tel éclat que les auteurs principaux n'oseraient peut-être pas même les renouveler aujourd'hui, si toutefois le mensonge la calomnie peuvent rougir.

Nous connaissons, comme le *Leader*, l'échafaudage d'histoires ridicules de M. Gladstone contre le roi de Naples, nous avons lu les articles, souvent incroyables, du *Morning Post*, nous avons vu dans l'*Illustrated London News* le dessin du fameux masque du silence, que les Napolitains ne connaissaient pas avant qu'il eût été inventé à Londres — nous connaissons tout cela, comme le *Leader* — et la seule différence entre le *Leader* et nous, c'est que nous connaissons en même temps les réfutations de tous ces contes. — Le *Leader* croit encore que le terrible héros de l'histoire de Borbo Bleno existe, et nous savons que cette histoire est une fable : — il croit à *Panpharaganamus à Croquemitaine* et autres personnages d'une cruauté redoutable et nous savons, nous, à quoi nous en tenir là dessus.

Le *Quebec Gazette* a un autre ton, elle, et nous savons faire la différence entre le *Leader*, journal important, et la pauvre *Quebec Gazette*, à laquelle, d'ordinaire, nous ne faisons pas la moindre attention. Le *Quebec Gazette*, cite, contre le feu roi Ferdinand qui a eu la malencontreuse idée de ne pas vouloir donner à l'Angleterre ses solitaires de la Sicile, un article d'un certain M. Leigh Hunt ; or pour donner à nos lecteurs un échantillon du savoir-vivre, de la bonne éducation et du talent de M. Leigh Hunt, nous allons traduire textuellement quelques lignes de son article ; voyez comme c'est joli :

Ferdinand Janvier-Joseph, Roi de Naples, ou des deux-siciles, petit-fils de l'animal chasseur (*hunting animal*), appelé Ferdinand premier, qui a passé sa vie le fusil de chasse à la main, et fils du pauvre bigot d'invalide, appelé François premier naquit le 12 Janvier 1810... sa haute et grosse personne était dit-on, surmontée d'une petite tête ronde et d'un nez large et tourné en l'air (*turned up*). Peut-être que le styze venait d'Australie, etc. etc. etc.

Voilà le neveu et les idées de M. Leigh Hunt. On conçoit que la *Quebec Gazette* se serve de l'opinion de M. Leigh Hunt ; Si M. Leigh Hunt allait citer la *Quebec Gazette* la chose serait complète et nous aurions *P. Asi-us sinicum fricat*.

C'est dans le même numéro que la *Quebec Gazette* a une correspondance, dans laquelle on propose de « *pandre à la Tantiya Tapa* » (sic) les rédacteurs du *Canadien*, de la *Mineur*, du *Journal de Québec* et du *Courrier du Canada*. — Que voulez-vous, il était si cruel ce roi de Naples !

Après le *Quebec Gazette*, sagement qu'il n'y a plus rien à voir, si ce n'est le *Courrier de Saint-Hyacinthe* ; aussi entendez M. Félix Vogeli qui répond : « Présent. »

« Le pieux rédacteur du *Courrier du Canada* a toujours eu un faible à l'égard des despotes. On dit que la croix de la légion d'honneur qui brille sur sa poitrine chevaleresque est la cause. Nous n'en sommes pas sûrs. Toujours est-il que sa préférence se manifeste le plus souvent possible. Non content de les encenser pendant leur vie, il les canonise après leur mort et les envoie, sans crier gare, tout droit au paradis. »

Disons avec Lafontaine des attaques de Vogeli :

« Mais c'est mourir deux fois que souffrir tes atteintes. »

Le *Courrier de Saint-Hyacinthe* continue : « Le *Pilot* n'apprécie pas ce bon roi de la même manière. Il est vrai que son rédacteur n'a pas été décoré, lui. »

« Enfin, dit-il, le roi Bomba est mort, d'une maladie dégoutante, ayant à peine atteint le terme moyen de l'existence humaine. C'était le type de ce système administratif pratiqué en Italie par les Autrichiens, pendant que

et d'autres journaux et écrivains — plus haut placés que notre adversaire — l'ont aussi dit. Il n'y a pas besoin d'insister là dessus auprès des gens sages et des gens honorables. Nous attachons si peu d'importance à cela, quand à ce qui nous concerne, que dans le présent nous ne nous sommes pas donné la peine de nous procurer l'ouvrage, dont le correspondant du *Journal* a fait mention, pour y vérifier le fait allégué.

Mais, voici venir un de ces actes d'ignoble mauvaise foi dont le *Journal de Québec* est coutumier ! Il commence par nous citer, en interpolant une phrase de sa façon, comme expliquant prétendue de notre contexte, puis il commente. — Nous citons ses deux paragraphes :

« Un pareil système (celui de montrer du doigt les plagiaires) qui ne nous fait aucun tort personnel à nous, ajoute le *Courrier*, est tout simplement propre à ravalour notre pays aux yeux de l'étranger en faisant croire que la plupart de ceux qui écrivent en Canada sont des plagiaires. »

C'est précisément le contraire qui arrivera ; c'est du devoir de la presse d'exposer, quand elle les découvre, ces écrivains qui vivent de l'esprit d'autrui et de nous sauver par là de la triste notion qu'on nous donnerait à l'étranger si nous ne prenions nous-même la verge pour punir les coupables. »

Or ce qui nous fait dire est tout le contraire de ce que nous avons dit. Voyez plutôt ce que nous disions dans l'article qu'il cite :

« Qu'on relève tous les plagiats qu'on aura l'audace de faire et cela en termes capables de guérir cette incroyable et inexplicable manie, très bien ; mais où est la faute chez un journaliste à qui on a envoyé un bon écrit qu'il publie sans savoir qu'il a été plagié. C'est pas même une erreur. »

— *Courrier du C. N.° 56.*

Nous disions plus loin dans le même article, et en une seule phrase :

« Nous avons lieu de croire que l'envoi de la correspondance sur le mois de Marie était un coup monté par le correspondant du *Journal* lui-même. Un pareil système qui ne nous fait aucun tort personnel à nous, est tout simplement propre à ravalour notre pays aux yeux de l'étranger, en faisant croire que la plupart de ceux qui écrivent en Canada sont des plagiaires. »

Or les paroles que le *Journal* cite et qu'il fait faussement et impudemment rapporter au système de repression des plagiaires, se rapporte, au contraire, à ceux qui font exprès des plagiaires. Cela suffit pour montrer à nu toute la valeur des assertions de cette feuille.

Le *Journal de Québec*, dans le même article, prétend que notre soupçon, à l'égard de son correspondant qui va à le présumer à la fois l'auteur du plagiat et de la correspondance, est injuste et gratuit. Pour se convaincre du contraire, il suffira de lire la lettre suivante que nous avons reçue depuis et de laquelle nous ne retranchons que les noms, pour faire voir si notre soupçon était gratuit :

X...X... le 17 Juin 1859.  
A. J. C. TACHÉ, ECR.

Monsieur,

La correspondance que vous avez publiée dans les colonnes de votre journal, du 6 courant, comporte des noms que nous avons sans peine reconnus ici, vu que les initiales de ces noms sont passablement allongées. Eh bien, monsieur, le prétendu auteur de cette correspondance, Eugène C. ou ce qui est la même chose, X...X... n'est pour rien du tout dans cette affaire, que je me permettrais d'appeler une comédie. En effet c'est une véritable comédie ; car bien que je ne sache encore rien de bien certain là dessus sur cette affaire, je crois pouvoir vous dire avec une bonne couleur de certitude, que l'auteur de la correspondance publiée dans votre journal et l'auteur de celle publiée en réponse dans les colonnes du *Journal de Québec* sont la même personne. Tous ceux qui ont vu le *Journal de Québec* n'en sont nullement les auteurs. C'est ici un reconnaît aisément que S. X. veut dire X...X... Philomène Chapr. veut dire X...X... et ce qui a déjà donné la signification de l'auteur nom mentionné dans cette affaire. Or ces deux jeunes gens P. C. et E. C. sont maintenant absents du collège, et ils le sont depuis au delà de deux mois, et ils sont malades et bien malades tous deux. En sorte que si l'un ni l'autre de ces deux jeunes gens n'a pu même avoir la pensée d'écrire ou de plagier le morceau dont il s'agit ; croyez en ma parole. Le véritable auteur de cette sottise de la pire espèce, les a mis en scène, je ne sais sous quel déguisement ; peut-être pour jeter du louche sur eux, peut-être dans le but de vous engager dans une querelle avec le *Journal de Québec*. Enfin je ne sais pas sans un véritable dessin, mais toujours est-il qu'il n'est pas du tout louable.

Or, monsieur, comme je suis ici intéressé là-dessus, puisque le jeune X...X... est mon proche parent et qu'il est incapable d'agir lui-même dans le moment présent, je vous prie de vouloir bien me donner les renseignements possibles sur cette affaire, afin que je puisse la régler une bonne fois. Par exemple, s'il arrivait par hasard que vous eussiez encore en votre possession quelque morceau de l'original de la correspondance en question, avez donc si vous plaît la bonté de me l'envoyer par le retour de la maille. Ça pourrait m'être d'une grande utilité.

Vous savez, monsieur, qu'un jeune homme comme celui-là ne mérite aucun ménagement ; or, si au moyen de son écriture, je puis m'assurer qu'il est tel que je le crois, je n'aurais pas grand peine, je veux l'afficher publiquement, pour lui faire payer sa sottise au poids de l'or.

Aussi, monsieur, si vous avez un fragment original de cette correspondance veuillez me l'envoyer au plutôt et vous obligerez grandement.

Votre obéissant serviteur.

X...X...

Nous n'avons pas pu retrouver les fragments de la correspondance de laquelle il est question, pour la bonne raison que, n'y attachant alors aucune importance, nous l'avons jetée dans le panier avec nos propres manuscrits, pour être brûlée.

Mais l'auteur de la lettre ci-dessus, dont nous concevons l'indignation et dont nous approuvons et respectons le zèle dans cette affaire, a un moyen sûr et certain de connaître toute la machination, et il le voici : — Le *Journal de Québec*, depuis très longtemps, ne publie absolument rien sans exiger comme garantie un nom responsable ; — il a donc le nom de son correspondant et il est tenu, dans une circonstance comme celle-ci, de le fournir, sous peine d'accepter la responsabilité de la dupesie.

Ainsi il faut demander au *Journal de Québec* le nom responsable de son correspondant — et la chose sera bientôt mise au clair.

L'auteur de la lettre ci-dessus voudrait bien

accepter ce qui précède comme une réponse avec l'assurance de notre estime et de notre respect.

Un peu fort.

Le *Pays* de Montréal publiait dans son avant-dernier numéro ce qui suit : « Le révérend père Lacordaire a, dit-on, adressé une lettre aux catholiques de France sur la guerre. Avec l'indépendance de pensée et de talent que possède cet homme éminent, il déclare à l'univers que la cause de tous les maux que la guerre est appelée à infliger à l'humanité est dans la politique de l'Autriche à l'égard des Etats du Pape. « Si le gouvernement de Saint-Père, dit-il, est devenu impopulaire, il le doit à la pression exercée sur le chef de l'Eglise par l'Autriche, et la servitude dans laquelle il a été tenu depuis 1815. »

« Le père Lacordaire déclare nettement son approbation de la politique de l'empereur, en tant qu'elle est dirigée vers la destruction de l'influence autrichienne en Italie. Le père Lacordaire regarde la domination de l'Autriche comme fatale au bien-être de la papauté, aux Etats pontificaux et aux intérêts de l'Eglise. »

Le *Canadien*, avec le zèle qu'il met à ces sortes de choses, reproduit ce paragraphe sans dire sur laquelle autorité il est appuyé.

Nous demandons au *Pays* et au *Canadien* quand, où et comment cette lettre du Père Lacordaire a été publiée ? La chose est importante ; car il s'agit d'un grand personnage et surtout d'un religieux, et on lui fait dire là des choses passablement équivoques, plus que cela, condamnable.

La Fête-Dieu et la Saint-Jean-Baptiste.

En conséquence de la Rite d'obligation de jeudi et de la fête nationale de vendredi, notre feuille ne sortira pas vendredi ; nous donnons aujourd'hui plus à lire afin d'indemniser nos lecteurs.

Société Saint-Jean-Baptiste.

Nous attirons l'attention sur le programme de la société Saint-Jean-Baptiste qu'on trouve dans nos colonnes.

Messe de la St. Jean-Baptiste.

Messe Royale..... Dumont.  
Introit — Ave Verum (Chœur) Mozart.  
Graduel — « Infirmomat » du « Statut » de..... Rossini.  
[Solo, par Mlle M., avec Chœur.]  
Offertoire — « Quis est homo » du « Statut » de..... Rossini.  
[Duo, par Mad. P. et Mlle M.]  
Elevation — Thème de..... Verdi.  
[Solo de violon, par M. P.]  
Communian — « Adorate supplet » Lambillotte.  
[Duo, par Mad. P. et M. G., avec Chœur.]  
M. Ernest Gagnon prêchera à l'Orgue et dirigera le chant.

Tribut d'estime et de reconnaissance.

En publiant l'adresse que, samedi dernier, des citoyens du Faubourg Saint-Jean présentaient à M. Racine leur chapelain, nous aurions aimé à dire quelques mots de celui à qui ce témoignage a été offert ; mais un ami est tenu à une discrétion et à des délicatesses auxquelles un étranger peut se soustraire ; le public nous pardonnera donc ce silence que nous offrons à l'amitié qui nous unit à celui qui, du reste, est parfaitement connu.

On nous permettra cependant de dire que c'est dans le cours de la desserte de M. Racine que les citoyens du Faubourg Saint-Jean, aidés du généreux concours de personnes des autres parties de la ville et des environs, ont réussi à embellir leur église et à l'enrichir d'ornements précieux. En effet, depuis peu d'années on a vu l'Eglise Saint-Jean se compléter d'une belle voûte, de deux beaux clochers, s'orner de trois tableaux d'un grand mérite artistique et d'un lustre, peut-être le plus beau d'Amérique, et qui ne ferait pas honte aux plus belles églises d'Europe. Toutes ces acquisitions, comme il est facile de l'imaginer, ont coûté aux habitants du Faubourg Saint-Jean plusieurs milliers de louis et à celui qui dirigeait les choses bien des peines et du travail ; — mais c'est une chose noble, grande et méritoire que d'orner le temple de Dieu.

Le don, qui accompagnait l'adresse présentée à M. Racine, consistait en un ameublement de salon, un service d'argenterie et une pendule que les donateurs avaient fait disposer dans le salon principal du nouveau presbytère que vient de faire construire, avec tant de goût et de générosité, la Fabrique de Québec.

AU RÉVÉREND MESSIRE ANTOINE RACINE, PRÊTRE, CHAPELAIN DE L'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC.

Monsieur,

Nous profitons de l'occasion que nous donne la fabrique de Notre-Dame de Québec qui vient d'ériger si généreusement un beau presbytère que vous allez prochainement habiter, pour vous présenter un cadeau, comme faible expression de notre profonde reconnaissance pour les nombreux services que vous avez rendus à notre localité.

Veillez croire que nous n'avons pas vu d'un oeil indifférent les démarches que vous avez faites pour terminer l'Eglise de Saint-Jean. Nous avons compris les troubles et les iniquités que vous avez éprouvés et les sacrifices que vous avez imposés pour parvenir à faire de si grands travaux en si peu de temps et avec de si faibles moyens.

Nous ne savons pas combien de temps nous aurons le bonheur de vous posséder parmi nous ; mais soyez persuadé que, si nos vœux peuvent y être pour quelque chose, ces vœux, qui partent de cœurs sincères et reconnaissants, sont pour que vous restiez avec nous aussi longtemps que le voudront bien nos supérieurs ecclésiastiques.

Nous n'avons pas besoin d'énumérer les belles qualités dont vous avez fait preuve dans la desserte de Saint-Jean, pour vous dire combien est légitime le vœu de tous les Catholiques de cette localité, qui voudraient toujours vous conserver parmi eux.

Monsieur, en voulant bien accepter, au nom de toute notre population, le cadeau que nous vous présentons avec tant de plaisir, permettez-nous, en même temps, de vous offrir nos sincères

remerciements pour tout ce que vous avez bien voulu faire pour nous, tout en nous assurant que nos souhaits les plus ardens sont pour que la Providence vous accorde de longues années, que vous sachiez si bien employer dans la cause du Seigneur.

(Suivent les noms des donateurs.)  
Québec, 18 Juin 1859.

RÉPONSE DE M. L'ABBÉ RACINE.

Messieurs,

J'accepte avec la plus vive reconnaissance les cadeaux que vous me présentez, au nom de toute la population des Faubourgs St Jean et St Louis, et je vous remercie des paroles bienveillantes que vous m'adressez.

Les sentiments et les souhaits que vous exprimez, en m'offrant ces cadeaux magifiques, m'imposent un devoir bien agréable, celui de la reconnaissance, et de n'oublier jamais l'appui libéral que vous m'avez donné toutes les fois que j'ai fait appel à votre générosité.

Pourrais-je jamais oublier que dans le court espace de quatre années, dans les temps aussi difficiles que nous avons passés, j'ai reçu de la population de cette localité au delà de quatre mille trois cents louis pour l'embellissement de l'Eglise de St Jean-Baptiste ? — Non seulement les riches m'ont donné plusieurs fois leurs offrandes, mais les pauvres aussi, et d'un grand cœur.

Je m'associe de tout cœur aux paroles bienveillantes que vous venez de prononcer à l'adresse de la Fabrique de N.-D. de Québec, et je saisis cette occasion de remercier les citoyens généraux des autres localités de cette ville et des environs qui, par leurs concours dans nos bazars et autrement, nous ont aidés dans nos entreprises.

Souvenons-nous bien que c'est Dieu qui a tout fait ; c'est lui qui nous a ouvert la main pour l'embellissement de son temple ; c'est lui aussi qui nous a donné la bonne et heureuse pensée de compter, sans crainte et toujours, sur votre appui et sur votre générosité.

Soyez persuadés Messieurs, que je conserverai toute ma vie le souvenir des sentiments d'estime que vous venez d'exprimer, et je vous prie d'agréer les plus sincères remerciements et les meilleurs souhaits d'un cœur ami et dévoué.

Québec, 18 Juin 1859.

LISTE DES PRIX.

École Normale Laval.

DEPARTEMENT DES ÉLÈVES-INSTITUTEURS.

Première Division.

*Eccellence.* — 1er prix, Norbert Thibault, 2e do Louis Lefebvre ; 1er acc. Joseph Duguay, 2e do Charles Rouleau, 3e do Joseph Prémont.

*Pédagogie.* — 1er prix, J. Prémont, L. Lefebvre et J. Duguay, 2e do N. Thibault ; 1er acc. Laurent Siméon, 2e do Charles Rouleau, 3e do Amateur Demers et Cléophte Côté.

*Dictée française.* — 1er prix, N. Thibault, 2e do Charles Rouleau ; 1er acc. J. Prémont, 2e do Charles Mignault, 3e do Chs. Pageau.

*Analyse française.* — 1er prix, J. Duguay, 2e do J. Prémont ; 1er acc. C. Rouleau et L. Lefebvre ; 2e do James Donnelly, 3e do N. Thibault.

*Littérature.* — 1er prix, J. Prémont et N. Thibault, 2e do J. Donnelly ; 1er acc. Amateur Demers et J. Duguay ; 2e do C. Rouleau, 3e do L. Lefebvre.

*Astronomie.* — 1er prix, L. Lefebvre, 2e do N. Thibault et J. Duguay ; 1er acc. Chs. Rouleau, 2e do Augustin Girardin, 3e do A. Demers.

*Chimie.* — 1er prix, J. Duguay, 2e do L. Lefebvre ; 1er acc. Charles Rouleau, 2e do J. Prémont, 3e N. Thibault.

*Physique.* — 1er prix, L. Lefebvre, 2e do C. Rouleau ; 1er acc. Alfred Esnouf, 2e do J. Duguay et N. Thibault, 3e J. Donnelly.

*Trigonométrie.* — 1er prix, J. Duguay, 2e do L. Lefebvre ; 1er acc. N. Thibault, 2e do A. Esnouf, 3e do C. Rouleau.

*Géométrie.* — 1er prix, L. Lefebvre, 2e do A. Esnouf ; 1er acc. J. Prémont, 2e do J. Duguay, 3e do J. Donnelly.

*Algèbre.* — 1er prix, L. Lefebvre, 2e do N. Thibault ; 1er acc. A. Esnouf, 2e do C. Rouleau, 3e do J. Prémont.

*Arithmétique.* — 1er prix, L. Lefebvre, 2e do C. Rouleau ; 1er acc. A. Esnouf, 2e do Cléophte Côté, 3e N. Thibault.

*Traité des livres.* — 1er prix, J. Duguay, 2e do N. Thibault et J. Régis Roy ; 1er acc. L. Lefebvre, 2e do A. Esnouf, 3e do A. Demers, L. Siméon et Cléophte Côté.

*Géographie.* — 1er prix, N. Thibault, 2e do L. Lefebvre ; 1er acc. J. Prémont, 2e do A. Esnouf, C. Rouleau et C. Mignault, 3e do A. Demers.

*Histoire du Canada.* — 1er prix, L. Lefebvre, 2e do N. Thibault et A. Girardin ; 1er acc. J. Prémont, 2e do C. Rouleau, 3e do A. Demers.

*Histoire de France.* — 1er prix, N. Thibault, 2e do J. Prémont ; 1er acc. C. Mignault, 2e do L. Siméon, 3e do A. Demers.

*Histoire d'Angleterre.* — 1er prix, N. Thibault et J. Duguay, 2e do J. Donnelly ; 1er acc. J. Prémont, 2e do C. Mignault et C. Pageau, 3e do L. Lefebvre.

*Anglais.* — 1er prix, J. Donnelly, 2e do J. Duguay, A. Girardin et J. Régis Roy ; 1er acc. A. Esnouf, C. Rouleau et C. Mignault.

*Mémoire.* — 1er prix, J. Duguay, 2e do N. Thibault et L. Lefebvre ; 1er acc. A. Esnouf, 2e do C. Rouleau, 3e do L. Siméon.

remerciments pour tout ce que vous avez bien voulu faire pour nous, tout en nous assurant que nos souhaits les plus ardens sont pour que la Providence vous accorde de longues années, que vous sachiez si bien employer dans la cause du Seigneur.

(Suivent les noms des donateurs.)  
Québec, 18 Juin 1859.

RÉPONSE DE M. L'ABBÉ RACINE.

Messieurs,

J'accepte avec la plus vive reconnaissance les cadeaux que vous me présentez, au nom de toute la population des Faubourgs St Jean et St Louis, et je vous remercie des paroles bienveillantes que vous m'adressez.

Les sentiments et les souhaits que vous exprimez, en m'offrant ces cadeaux magifiques, m'imposent un devoir bien agréable, celui de la reconnaissance, et de n'oublier jamais l'appui libéral que vous m'avez donné toutes les fois que j'ai fait appel à votre générosité.

Pourrais-je jamais oublier que dans le court espace de quatre années, dans les temps aussi difficiles que nous avons passés, j'ai reçu de la population de cette localité au delà de quatre mille trois cents louis pour l'embellissement de l'Eglise de St Jean-Baptiste ? — Non seulement les riches m'ont donné plusieurs fois leurs offrandes, mais les pauvres aussi, et d'un grand cœur.

Je m'associe de tout cœur aux paroles bienveillantes que vous venez de prononcer à l'adresse de la Fabrique de N.-D. de Québec, et je saisis cette occasion de remercier les citoyens généraux des autres localités de cette ville et des environs qui, par leurs concours dans nos bazars et autrement, nous ont aidés dans nos entreprises.

Souvenons-nous bien que c'est Dieu qui a tout fait ; c'est lui qui nous a ouvert la main pour l'embellissement de son temple ; c'est lui aussi qui nous a donné la bonne et heureuse pensée de compter, sans crainte et toujours, sur votre appui et sur votre générosité.

Soyez persuadés Messieurs, que je conserverai toute ma vie le souvenir des sentiments d'estime que vous venez d'exprimer, et je vous prie d'agréer les plus sincères remerciements et les meilleurs souhaits d'un cœur ami et dévoué.

Québec, 18 Juin 1859.

LISTE DES PRIX.

École Normale Laval.

DEPARTEMENT DES ÉLÈVES-INSTITUTEURS.

Première Division.

*Eccellence.* — 1er prix, Norbert Thibault, 2e do Louis Lefebvre ; 1er acc. Joseph Duguay, 2e do Charles Rouleau, 3e do Joseph Prémont.

*Pédagogie.* — 1er prix, J. Prémont, L. Lefebvre et J. Duguay, 2e do N. Thibault ; 1er acc. Laurent Siméon, 2e do Charles Rouleau, 3e do Amateur Demers et Cléophte Côté.

*Dictée française.* — 1er prix, N. Thibault, 2e do Charles Rouleau ; 1er acc. J. Prémont, 2e do Charles Mignault, 3e do Chs. Pageau.

*Analyse française.* — 1er prix, J. Duguay, 2e do J. Prémont ; 1er acc. C. Rouleau et L. Lefebvre ; 2e do James Donnelly, 3e do N. Thibault.

*Littérature.* — 1er prix, J. Prémont et N. Thibault, 2e do J. Donnelly ; 1er acc. Amateur Demers et J. Duguay ; 2e do C. Rouleau, 3e do L. Lefebvre.

*Astronomie.* — 1er prix, L. Lefebvre, 2e do N. Thibault et J. Duguay ; 1er acc. Chs. Rouleau, 2e do Augustin Girardin, 3e do A. Demers.

*Chimie.* — 1er prix, J. Duguay, 2e do L. Lefebvre ; 1er acc. Charles Rouleau, 2e do J. Prémont, 3e N. Thibault.

*Physique.* — 1er prix, L. Lefebvre, 2e do C. Rouleau ; 1er acc. Alfred Esnouf, 2e do J. Duguay et N. Thibault, 3e J. Donnelly.

*Trigonométrie.* — 1er prix, J. Duguay, 2e do L. Lefebvre ; 1er acc. N. Thibault, 2e do A. Esnouf, 3e do C. Rouleau.

*Géométrie.* — 1er prix, L. Lefebvre, 2e do A. Esnouf ; 1er acc. J. Prémont, 2e do J. Duguay, 3e do J. Donnelly.

*Algèbre.* — 1er prix, L. Lefebvre, 2e do N. Thibault ; 1er acc. A. Esnouf, 2e do C. Rouleau, 3e do J. Prémont.

*Arithmétique.* — 1er prix, L. Lefebvre, 2e do C. Rouleau ; 1er acc. A. Esnouf, 2e do Cléophte Côté, 3e N. Thibault.

2nd Group.—1st premium, J. Henchey, 2nd do O. Fahey and E. St. Pierre; acc. Thomas Murphy.
Gloves.—1st premium, J. Hetherington, 2nd do M. Ahern and W. Fahey; 1st acc. L. Plamondon, 2nd A. Lloyd, 3rd do A. McGarvey and J. Tierney.
History of Canada. 1st Group.—1st premium, T. O'Leary, 2nd do J. Hetherington; 1st acc. W. Fahey and M. Ahern, 2nd do T. McGrath, 3rd do A. McGarvey.
2nd Group.—1st premium, O. Fahey, 2nd do J. Jordan; 1st acc. William Brennan, 2nd do J. Maguire, 3rd do T. O'Brien and T. Murphy.
Translation from French into English.
1st Group.—1st premium, T. McGrath, 2nd do L. Plamondon; 1st acc. W. Fahey and J. Tierney, 2nd do M. Ahern and J. Hetherington, 3rd do T. O'Leary and E. St. Pierre.
2nd Group.—1st premium, Chs. Carr, 2nd do J. Walsh; 1st acc. J. Jordan, 2nd do Patrick Quinn, 3rd do Alexander Shea.
3rd Group.—1st premium, O. Fahey, 2nd do Henry Wherry; 1st acc. C. Maguire, 2nd do P. Walsh, 3rd do J. Henchey.
Writing.—1st premium, J. Tierney, 2nd do W. Fahey and L. Plamondon; 1st acc. T. O'Leary, 2nd do J. Walsh, 3rd do A. Fafard and T. McGrath.

SECOND DIVISION.
Catechism.—1st premium, J. Henchey, 2nd do Joseph Brown; 1st acc. M. Lockhart, 2nd do J. Shea, 3rd do Richard Kusella.
Boston.—1st premium, U. Tessier, 2nd do W. Kelly; 1st acc. C. McDonald, 2nd do J. Shea, 3rd do John Ahern.
Grammar.—1st premium, W. Maguire and J. Brown, 2nd do M. Lockhart; 1st acc. C. McDonald, 2nd do W. Kelly, 3rd do Terence Sherridan.
Arithmetic. 1st Group.—1st premium, J. Shea, 2nd do J. Brown; 1st acc. M. Lockhart, 2nd do N. Patoine and W. Wood, 3rd do W. Kelly.
2nd Group.—1st premium, A. Valin, 2nd do W. Maguire and E. Maheux; 1st acc. Joseph Dubé, 2nd do T. Sherridan.
Geography.—1st premium, W. Maguire, 2nd do W. Kelly and C. McDonald; 1st acc. T. Sherridan, 2nd do M. Lockhart, 3rd do J. Shea.
Writing.—1st premium, Henry Wright, 2nd do J. Shea; 1st acc. A. Valin, 2nd do U. Tessier, 3rd do N. Patoine.
Reading. 1st Group.—1st premium, W. Maguire, 2nd do C. McDonald; 1st acc. J. Brown, 2nd do M. Lockhart, 3rd do T. Sherridan.
2nd Group.—1st premium, N. Patoine and U. Tessier, 2nd do A. Valin; 1st acc. J. Dubé, 2nd do E. Maheux, 3rd do E. Tessier.

Le gouvernement de Naples a officiellement déclaré sa neutralité.
Une levée de 2,500 marins a été faite.
DÉTAILS DE LA BATAILLE.
Une dépêche de Trieste dit:—Un bateau à vapeur Autrichien a capturé le navire français le Poole (???) venant de Cuba et en destination de Trieste.
Parine de Liverpool.—Inactives; ventes presque nulles. Provisions fermes.
LONDRES, 9 juin.—Consolidés à 93 1/2 à 93 1/4. Une baisse de 1 par cent s'est fait sentir à la bourse de Paris. Cette baisse, joint à l'absence de toutes nouvelles politiques de Paris et à la circulation de diverses rumeurs d'un revers essuyé par les Français en Italie, tient notre Bourse dans une grande excitation; mais on ne sait rien de certain.
L'encaisse de la Banque d'Angleterre s'est accrue de 8150,000 depuis le dernier rapport.

ARRIVÉE DU NAVIRE À VAPEUR
PERSIA.
Les Autrichiens ont été chassés de Marignan, en laissant 1200 prisonniers aux mains des alliés.
Le Ministère Anglais a été défait dans la Chambre des Communes par une majorité de 13 voix. On s'attend à ce qu'il va résigner.
Consolidés 93 1/2 à 94, Vendredi et Samedi à la clôture du marché monétaire.

ARRIVÉE DU NAVIRE À VAPEUR
PERSIA.
Le Roi de Naples est mort! Ses sujets ont perdu un excellent père, et le catholicisme un des plus fermes appuis.
Pendant les journaux anglais, généralement, ne sont pas trop fâchés de ce départ du pauvre Roi, puisqu'après tout Bomba en a toute sa vie le tort immense de garder en sa possession et la Sicile, et son soufre, ce qui a forcé nécessairement les anglais à se passer de la Sicile, et à acheter du soufre; donc Bomba était un méchant homme!

NOUVELLES D'EUROPE.
ARRIVÉE DU NAVIRE À VAPEUR
KANGAROO.
Le navire à vapeur Kangaroo, parti de Liverpool le 8 juin et ayant passé le 9 juin à Queenstown, est arrivé à Sandy Hook le 21 à 7 heures Avant-Midi.
On n'a pas de détails de la grande bataille de Magenta; on ne parle pas de nouvelle bataille.
Napoléon et le Roi de Sardaigne ont fait leur entrée triomphante dans Milan le 5 juin. Ils ont été tous deux reçus avec d'extravagantes (sic) démonstrations de joie.
Les Autrichiens ont évacué Pavie.
Une dépêche de Vienne du 8 juin, dit que les Autrichiens ont évacué Milan Dimanche. Les fonctionnaires impériaux se sont transportés à Mantoue.
Le prince Gortshakoff a fait parvenir aux envoyés Russes près les différents Cours d'Allemagne, une circulaire qui déclare que si l'Allemagne vient en aide à l'Autriche, l'équilibre politique, résultant des traités par lesquels la Confédération Germanique est constituée, sera détruit.
A une assemblée des membres de la Compagnie du télégraphe Atlantique, le 8 juin, on a résolu d'accepter l'offre du gouvernement, et de lever immédiatement le capital requis.
La Banque d'Angleterre, le 9 juin, a réduit ses taux de discount à 3 par cent.
Le rumeur d'un échec qu'aurait reçu les troupes alliées en Italie, a occasionné une baisse à la Bourse de Paris le 8 juin. On disait généralement que le Roi de Sardaigne avait été défait.

SECOND RAPPORT.
On rapporte que le maréchal Canobert est mort de ses blessures.
Le général Renault de St. Jean d'Angely, commandant de la garde Impériale, a été promu.
Le général Le Clercq a été tué près de Napoléon à la bataille de Magenta.
On rapporte que Napoléon a tenu, entouré de la garde Impériale, deux heures en échec les Autrichiens qui paraissent avoir connaissance de sa présence. La perte totale des Autrichiens est estimée de 13,000 à 14,000 hommes.
Napoléon et Victor Emmanuel sont entrés à Milan où ils ont été reçus avec enthousiasme.
Une dépêche de Turin du 7 Juin dit qu'une lettre privée de la bataille de Magenta a été reçue. La garde Impériale et les gardes Sardiennes ont été opposés à toute l'armée Autrichienne.
Le bulletin officiel daté de Turin, Mercredi, dit que la partie de la haute Lombardie qui a été abandonnée par les Autrichiens a proclamé Victor Emmanuel Roi.
Les volontaires grossissent rapidement les rangs de l'armée de Garibaldi qui est à la poursuite des Autrichiens.
L'armée du Général Urban après avoir évacué Varese s'est dispersée; et les soldats ont été faits prisonniers et désarmés.

BERNE, 7 juin.
Il y a encore 5,000 Autrichiens à Lavina.
Gribaldi a désarmé les gardes de la Douane sur le lac Majeur et s'est emparé du trésor public.
NAPLES, 7 juin.
La France a nommé un ambassadeur près le Roi de Naples.

son langage musical, tandis qu'ailleurs, on fait la même chose en parlant anglais (ce qui est bien loin d'être aussi aimable) et qu'on vous assume de Goddam—là on me demanda mon passe-port avec une politesse dont je fus enchanté—là, je cherchai, pendant trois semaines, ce qu'on appelle hors de Naples, des Lazaroni, c.-à-d. cette espèce de gens tellement misérables et abrutis, qu'ils vivent et meurent dans les rues, sans autres vêtements que le beau ciel de Naples pour les couvrir; je n'en trouvais pas, j'aurais peut-être bien cherché pour en voir un seul. Je me consolai néanmoins, en songeant que pour revenir au Canada, il me faudrait passer par Liverpool, et que là, j'y verrais plus que je n'en voudrais, des gens en haillons et une partie de la population allant pieds nus par les rues.
A l'hôtel de Genève, durant les trois semaines que j'y demeurai, le Roi de Naples et son gouvernement firent continuellement les frais de la conversation; et je remarquai, non sans étonnement, que chacun pouvait émettre son opinion aussi librement qu'on le fait en Canada, sans être inquiété ni par la police, ni par les espions; et les napolitains, ainsi que les vieux voyageurs s'amusaient beaucoup aux dépens de toutes les naïvetés des nouveaux venus.
Enfin, il ne me reste plus qu'un regret à exprimer, c'est de ne pouvoir y retourner une seconde fois, pour y vivre encore quelque temps sous un aussi bon roi que Ferdinand II.
UN VOYAGEUR.

ANNONCES NOUVELLES.
Compagnie Richelieu entre Québec et Montréal départ du Napoléon.—J. B. Lamère, Agent.
Programme de la Procession de la Société Saint-Jean-Baptiste.—F. R. Lapointe.
Voyage de plaisir au Sault de la Chaudière, par la Compagnie du Grand Tronc.—J. S. Martin.
Grand Concert Promenade à la Salle Musicale.—F. R. Lapointe, Secrétaire.
Bière en bouteilles de Pintes et Choppines.—H. J. Noad et Cie.
Propriété à vendre à St. Jean des Chaudières.—B. Baril.
Robes à Falbalas de Mousseline à grands marchés.—James Hewitt et Cie.

COMMERCÉ.
IMPORTATIONS.
29 juin.
Par le brick Schiller, capitaine Dade, de Hambourg.—6 caisses marchandises, 1 do crayons, 5 do chapeaux, 2 do passes et 1 do spécimens à ordre.
Par le brick Estace, capitaine Thompson, de Sunderland.—72 chaudronnes charbon et 124 tonnes de Bickell et Taylor.
Par le navire Argo, capitaine Mitchell, de Liverpool.—4177 sacs sel à Gilmour et Cie.
Par le brick Narcisus, capitaine Studley, de Charente.—203 boucauts et 20 caisses eau-de-vie à M. O. Mouton, 5 do eau-de-vie à ordre.—Le reste de la cargaison est pour Montréal.
Par le brick Six, capitaine Bowden, de Lisbon.—150 tonnes sel à Ryan et Frères.
Par la barque Beeper, capitaine Gallagher, de Lisbon.—180 tonnes sel à Ryan et Frères.

ENTRES EN CHARGEMENT.
Noms. Tonn. Destination. Par qui. D'od.
20 Juin.
Thomas, 210, Barrow, G B Symes et Cie, Foulon de Spence.
Agnes Anderson, 1088, Dublin, do Bômes Burns.
John Pink, 314, Halifax, do do Blais.
Highland Maid, 49, d'Halifax, R. Mitchell.
Adonis, 83, St. Jean Terreneuve du Quai Renaud.
Kepsake, 334, Liverpool, Robinson et Cie, Bômes de Blais.
Alliance, 95, d'Halifax, J. Mitchell.
R. Watson, 389, Sunderland, C. E. Levey et Cie, Bômes de Flanagan.
Loui-a, 320, Carnarthen, C et J Sharples et Cie, Foulon de Sillery.

DECES.
En cette ville, le 20 du courant, à l'âge de 23 ans, Dlle Louise-Mary, fille aînée de l'Honorable F. W. Primrose.
Chemin de Fer du Grand Tronc.
JOUR DE LA ST. JEAN-BAPTISTE.
Voyage de Plaisir à bon Marché au Sault de la Chaudière.
VENDREDI prochain, 24 JUI, un train spécial laissera la Pointe-Lévi, à 11,15 heures du matin, pour le Sault de la Chaudière, donnant aux passagers l'occasion de visiter les Clutes, et arrivera à Québec le soir.
Prix de Québec à la Chaudière et retour et passage par le bateau du Grand Tronc..... 50 cents.
N. B.—Le bateau de la Compagnie laissera le quai du Grand Tronc, Québec, à 11,30 heures du matin. Le train laissera la station de la Chaudière à 6 heures du soir, arrêtant pour prendre des passagers sur la route qui conduit aux Chaudières.
J. S. MARTIN, Surintendant.
22 juin 1859. If

GRANDS MARCHÉS
SUR
Les Robes à Falbalas de Mousseline, vendues au dessous du prix courant.
Vu les derniers arrivages par l'Anglo-Saxon.
25 à 88, 5d., 15 verges de long, valant 17s. 6d.
25 à 11s. 6d., 14 1/2 de long, valant 22s. 6d.
Le marchandises ci-dessus sont les effets à meilleur marché qu'on puisse trouver à Québec.
JAS. HEWITT et Cie., Porte St. Jean.
22 juin 1859. If

En débarquement du "Malborough," de Londres.
100 TONNEAUX BIÈRE PALE de Allsopp, pintes et chopines.
50 Tonneaux de Barclay, Pintes et Choppines, mis en bouteilles, par MM. F. Friend et Cie., Londres.
H. J. NOAD et Cie.
22 juin 1859. 3f
BOEUF.
200 BARILS BOEUF Prime Mess, de la meilleure qualité, expressément convenable pour les navires.
H. J. NOAD et Cie.
6 juin 1858.

SOCIÉTÉ
SAINT JEAN-BAPTISTE.
PROGRAMME DE LA PROCESSION.
L'ASSOCIÉE ST. JEAN-BAPTISTE sortira en grande procession avec tous les Drapeaux et les Insignes, VENDREDI le 24 JUI, pour assister à la Messe solennelle qui sera chantée à 9 heures du matin à l'Église succursale du faubourg St. Jean. Il sera précédé un sermon propre à l'occasion.
Les trois Sections de la Société se rassembleront à SEPT HEURES ET DEMIE précises du matin, savoir:
La Section Notre-Dame à l'Institut Canadien.
La Section St. Jean à l'Hôtel Masse.
La Section St. Roch à la Salle Jacques-Cartier; de là, elles se rendront sur la Terrasse Durham (l'île Forme).
ORDRE DE LA MARCHÉ:
EN TÊTE, UN MARECHAL A CHEVAL.
La Bannière des Éléves des Frères, Section St. Jean.
La Bannière des Éléves des Frères, Section St. Roch.
La Petite Bannière Blanche, avec Lanciers.
La Section de MM. les Séminaristes Externes, précédés de leurs Vice-Présidents et Officiers, avec leurs Drapeaux placés au Centre.
La Compagnie des Sapeurs, commandé par M. le Capitaine François-Xavier Marinette.
Le Drapeau de Carillon, ayant pour garde d'honneur les Officiers Canadiens de la Milice active de Québec.
Les décorés et Miliciens de 1812.
MM. les Éléves de l'École Normale-Laval, et MM. les Éléves de l'Université Laval.
LA BANDE DE LA SOCIÉTÉ.
Sous la direction de M. H. Thibeau.
LE COMMISSAIRE ORDONNATEUR.
Le Commissaire-Ordonnateur Adjoint.—Trois Sous-Commissaires.
La Bannière Principale de la Société, avec quatre drapeaux et quatre lanciers.
LE PRESIDENT ADJOINT.
Les Anciens Présidents sortis d'Office.
LE COMITÉ DE RÉGIE EN OFFICE.
Les Vices-Présidents et Officiers Généraux de la Société sortis d'Office.
Les députations des autres Sociétés St. Jean-Baptiste et autres corps philanthropiques, dont les membres résident hors de la Cité.
La Compagnie des Dragons, commandé par M. le Capitaine Moizan.
UN MARECHAL A CHEVAL.
SAINT-JEAN-BAPTISTE.
La Bannière de la Section St. Jean, avec Drapeaux et Lanciers.
La Section St. Jean précédée des Vice-Présidents et des Officiers de la Section.
Le Char d'Agriculture.
LE GRAND DRAPEAU BLANC
Avec Haches, Armes et Lanciers.
La Bannière de la Section St. Roch, avec Lanciers.
La Section St. Roch précédée de ses Vice-Présidents et Officiers au centre de cette Section un Drapeau de la Milice Canadienne avec lanciers.
JACQUES CARTIER.
Le corps des Charpentiers avec un emblème de leur Art.
UN MARECHAL A CHEVAL.
La Bannière de la Section Notre-Dame, avec lanciers.
La Section Notre-Dame, précédée des Vice-Présidents et des Officiers de la Section.
MM. les Membres de l'Institut Canadien de Québec.
Au centre de cette Section un Drapeau de la Milice et quatre Haches d'Armes.
LA PRESSE
Et la Société de MM. les Typographes de Québec.
UN DETACHEMENT DE LA POLICE DE QUEBEC,
Sous les ordres de M. l'Inspecteur Bureau.
Marché de la Procession.
La procession débouchera par la rue St. Louis où elle sera Son Honneur le Pro-Maire de Québec et capitainera par les rues St. Ursule, St. Jean, jusqu'à l'Église succursale du faubourg St. Jean.
Après la Messe la procession se formera de nouveau et défilera par les rues suivantes: Aiguillon, St. George, Côte d'Abraham, St. Valier, de la Couronne, St. Joseph, St. Nicolas, Côte du Palais, St. Jean, de la Fabrique, Baude, où elle saluera Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Québec, à son Palais, et se dispersera devant l'Institut de Québec, de la manière ordinaire.
Les membres marchent en silence avec ordre, par rang de deux, chaque membre devra être muni de sa décoration et de sa carte d'admission.
Personne devra s'éloigner des rangs avant la fin de la procession.
MM. les Marchands et autres sont priés de fermer leurs magasins jusqu'à la fin de la procession, et les citoyens en général sont priés de décorer les rues où la procession passera.
Par ordre.
N. M. DAMIEN LÉGARE, Commissaire-Ordonnateur.
F. R. LAPOINTE, Secrétaire-Archiviste.
22 juin 1859. If

PROPRIÉTÉ A VENDRE.
Le soussigné offre en vente une propriété sur 30 arpents de profondeur. Il y a un moulin à carder, un moulin à folier, et dans la bâtisse qui est parfaitement neuve on peut y construire un moulin à farine, sans beaucoup de dépenses.
La propriété et les moulins pourraient se vendre séparément.
TERMES FACILES.—Pour plus amples informations s'adresser au propriétaire sur les lieux.
BAZIL BARIL,
St. Jean Deschailions, 22 juin 1859. 1m

LIGNE DE LA MALE ROYALE.
COMPAGNIE DU RICHELIEU
ENTRE
QUEBEC & MONTREAL
Incorporee par Acte du Parlement.
LE SUPERBE VAPEUR NEUF
NAPOLEON,
CAPITAINE P. COTE.
Laissera le Quai Napoleon pour
MONTREAL,
CET APRES-MIDI, A 4 HEURES.
Arrêtant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel.
PRIX DE PASSAGE.—Chambre, \$2.00; repas inclus.
Chambres réservées inclus.—Entrepôt.—24s.
Pour plus amples informations s'adresser au Soussigné.
J. B. LAMERE, Agent.
Québec, 22 juin 1859.

A LOUER.
CETTE maison maintenant occupée par M. le D. Dame Veuve GABRIEL LAPINTE, à St. Roch, Rue St. François, vis-à-vis le Presbytère.
Aussi en arrière, un grand hangar à trois étages (ci-devant la boutique de feu Gabriel Lapointe) de 54 pieds de front sur environ 28 de profondeur, donnant sur la Rue du Roi.—Possession immédiate.
S'adresser à
THOS. FOURNIER,
Rue et Faubourg St. Jean, 9.
20 mai 1859.

M. STANISLAS DRAPEAU, Agent du Gouvernement, pour la Colonisation, a établi sa résidence et son bureau à St. Jean Port-Joly, près de l'Église.
12m.
20 mai 1859.

24 JUI 1859.
UN GRAND
CONCERT PROMENADE
SOUS LES AUSPICES
DE LA
SOCIÉTÉ
SAINT-JEAN-BAPTISTE,
ACRA LIEU
VENDREDI,
Le 24 du Courant,
DANS LA
SALLE MUSICALE
HAUTE-VILLE.
DIRECTEURS:
P. JOLICŒUR, Président-Adjoint,
SON HONNEUR LE PRO-MAIRE.
VICE-PRÉSIDENTS:
J. GAUDRY, G. DROLET,
J. N. DUQUET, J. LAROSE,
J. HAMEL, I. DORION.
N. DAMIEN LÉGARE, Commissaire-Ordonnateur.
Jos. Bolduc, écuier, C. Delagrave, écuier,
W. Vener, écuier, Frs. Hallé, écuier,
L. E. Bardy, écuier, Jean Vézina,
F. R. Lapointe, écr., H. Dalaise.

Le prix d'admission est fixé à \$1, pour tout le membre de la Société St. Jean-Baptiste, et à 75 c. 6d., pour tout autre souscripteur.
Chaque souscripteur aura droit de faire admettre sans charge extra, les dames de sa famille.
On pourra se procurer des cartes d'admission en s'adressant aux directeurs seulement.
De neuf à dix heures le corps de musique sous l'habile direction de M. H. Thibeau, préludera par des ouvertures aux amusements de la soirée.
La salle sera ouverte à HUIT heures du soir.
Les membres devront être munis de leurs insignes.
N. DAMIEN LÉGARE, Commissaire-Ordonnateur.
20 juin 1859. 2f

Le prix d'admission est fixé à \$1, pour tout le membre de la Société St. Jean-Baptiste, et à 75 c. 6d., pour tout autre souscripteur.
Chaque souscripteur aura droit de faire admettre sans charge extra, les dames de sa famille.
On pourra se procurer des cartes d'admission en s'adressant aux directeurs seulement.
De neuf à dix heures le corps de musique sous l'habile direction de M. H. Thibeau, préludera par des ouvertures aux amusements de la soirée.
La salle sera ouverte à HUIT heures du soir.
Les membres devront être munis de leurs insignes.
N. DAMIEN LÉGARE, Commissaire-Ordonnateur.
20 juin 1859. 2f

Le prix d'admission est fixé à \$1, pour tout le membre de la Société St. Jean-Baptiste, et à 75 c. 6d., pour tout autre souscripteur.
Chaque souscripteur aura droit de faire admettre sans charge extra, les dames de sa famille.
On pourra se procurer des cartes d'admission en s'adressant aux directeurs seulement.
De neuf à dix heures le corps de musique sous l'habile direction de M. H. Thibeau, préludera par des ouvertures aux amusements de la soirée.
La salle sera ouverte à HUIT heures du soir.
Les membres devront être munis de leurs insignes.
N. DAMIEN LÉGARE, Commissaire-Ordonnateur.
20 juin 1859. 2f

Le prix d'admission est fixé à \$1, pour tout le membre de la Société St. Jean-Baptiste, et à 75 c. 6d., pour tout autre souscripteur.
Chaque souscripteur aura droit de faire admettre sans charge extra, les dames de sa famille.
On pourra se procurer des cartes d'admission en s'adressant aux directeurs seulement.
De neuf à dix heures le corps de musique sous l'habile direction de M. H. Thibeau, préludera par des ouvertures aux amusements de la soirée.
La salle sera ouverte à HUIT heures du soir.
Les membres devront être munis de leurs insignes.
N. DAMIEN LÉGARE, Commissaire-Ordonnateur.
20 juin 1859. 2f

Le prix d'admission est fixé à \$1, pour tout le membre de la Société St. Jean-Baptiste, et à 75 c. 6d., pour tout autre souscripteur.
Chaque souscripteur aura droit de faire admettre sans charge extra, les dames de sa famille.
On pourra se procurer des cartes d'admission en s'adressant aux directeurs seulement.
De neuf à dix heures le corps de musique sous l'habile direction de M. H. Thibeau, préludera par des ouvertures aux amusements de la soirée.
La salle sera ouverte à HUIT heures du soir.
Les membres devront être munis de leurs insignes.
N. DAMIEN LÉGARE, Commissaire-Ordonnateur.
20 juin 1859. 2f

Le prix d'admission est fixé à \$1, pour tout le membre de la Société St. Jean-Baptiste, et à 75 c. 6d., pour tout autre souscripteur.
Chaque souscripteur aura droit de faire admettre sans charge extra, les dames de sa famille.
On pourra se procurer des cartes d'admission en s'adressant aux directeurs seulement.
De neuf à dix heures le corps de musique sous l'habile direction de M. H. Thibeau, préludera par des ouvertures aux amusements de la soirée.
La salle sera ouverte à HUIT heures du soir.
Les membres devront être munis de leurs insignes.
N. DAMIEN LÉGARE, Commissaire-Ordonnateur.
20 juin 1859. 2f

Le prix d'admission est fixé à \$1, pour tout le membre de la Société St. Jean-Baptiste, et à 75 c. 6d., pour tout autre souscripteur.
Chaque souscripteur aura droit de faire admettre sans charge extra, les dames de sa famille.
On pourra se procurer des cartes d'admission en s'adressant aux directeurs seulement.
De neuf à dix heures le corps de musique sous l'habile direction de M. H. Thibeau, préludera par des ouvertures aux amusements de la soirée.
La salle sera ouverte à HUIT heures du soir.
Les membres devront être munis de leurs insignes.
N. DAMIEN LÉGARE, Commissaire-Ordonnateur.
20 juin 1859. 2f

Le prix d'admission est fixé à \$1, pour tout le membre de la Société St. Jean-Baptiste, et à 75 c. 6d., pour tout autre souscripteur.
Chaque souscripteur aura droit de faire admettre sans charge extra, les dames de sa famille.
On pourra se procurer des cartes d'admission en s'adressant aux directeurs seulement.
De neuf à dix heures le corps de musique sous l'habile direction de M. H. Thibeau, préludera par des ouvertures aux amusements de la soirée.
La salle sera ouverte à HUIT heures du soir.
Les membres devront être munis de leurs insignes.
N. DAMIEN LÉGARE, Commissaire-Ordonnateur.
20 juin 1859. 2f

Le prix d'admission est fixé à \$1, pour tout le membre de la Société St. Jean-Baptiste, et à 75 c. 6d., pour tout autre souscripteur.
Chaque souscripteur aura droit de faire admettre sans charge extra, les dames de sa famille.
On pourra se procurer des cartes d'admission en s'adressant aux directeurs seulement.
De neuf à dix heures le corps de musique sous l'habile direction de M. H. Thibeau, préludera par des ouvertures aux amusements de la soirée.
La salle sera ouverte à HUIT heures du soir.
Les membres devront être munis de leurs insignes.
N. DAMIEN LÉGARE, Commissaire-Ordonnateur.
20 juin 1859. 2f

Le prix d'admission est fixé à \$1, pour tout le membre de la Société St. Jean-Baptiste, et à 75 c. 6d., pour tout autre souscripteur.
Chaque souscripteur aura droit de faire admettre sans charge extra, les dames de sa famille.
On pourra se procurer des cartes d'admission en s'adressant aux directeurs seulement.
De neuf à dix heures le corps de musique sous l'habile direction de M. H. Thibeau, préludera par des ouvertures aux amusements de la soirée.
La salle sera ouverte à HUIT heures du soir.
Les membres devront être munis de leurs insignes.
N. DAMIEN LÉGARE, Commissaire-Ordonnateur.
20 juin 1859. 2f

Le prix d'admission est fixé à \$1, pour tout le membre de la Société St. Jean-Baptiste, et à 75 c. 6d., pour tout autre souscripteur.
Chaque souscripteur aura droit de faire admettre sans charge extra, les dames de sa famille.
On pourra se procurer des cartes d'admission en s'adressant aux directeurs seulement.
De neuf à dix heures le corps de musique sous l'habile direction de M. H. Thibeau, préludera par des ouvertures aux amusements de la soirée.
La salle sera ouverte à HUIT heures du soir.
Les membres devront être munis de leurs insignes.
N. DAMIEN LÉGARE, Commissaire-Ordonnateur.
20 juin 1859. 2f

Le prix d'admission est fixé à \$1, pour tout le membre de la Société St. Jean-Baptiste, et à 75 c. 6d., pour tout autre souscripteur.
Chaque souscripteur aura droit de faire admettre sans charge extra, les dames de sa famille.
On pourra se procurer des cartes d'admission en s'adressant aux directeurs seulement.
De neuf à dix heures le corps de musique sous l'habile direction de M. H. Thibeau, préludera par des ouvertures aux amusements de la soirée.
La salle sera ouverte à HUIT heures du soir.
Les membres devront être munis de leurs insignes.
N. DAMIEN LÉGARE, Commissaire-Ordonnateur.
20 juin 1859. 2f

Le prix d'admission est fixé à \$1, pour tout le membre de la Société St. Jean-Baptiste, et à 75 c. 6d., pour tout autre souscripteur.
Chaque souscripteur aura droit de faire admettre sans charge extra, les dames de sa famille.
On pourra se procurer des cartes d'admission en s'adressant aux directeurs seulement.
De neuf à dix heures le corps de musique sous l'habile direction de M. H. Thibeau, préludera par des ouvertures aux amusements de la soirée.
La salle sera ouverte à HUIT heures du soir.
Les membres devront être munis de leurs insignes.
N. DAMIEN LÉGARE, Commissaire-Ordonnateur.
20 juin 1859. 2f

Le prix d'admission est fixé à \$1, pour tout le membre de la Société St. Jean-Baptiste, et à 75 c. 6d., pour tout autre souscripteur.
Chaque souscripteur aura droit de faire admettre sans charge extra, les dames de sa famille.
On pourra se procurer des cartes d'admission en s'adressant aux directeurs seulement.
De neuf à dix heures le corps de musique sous l'habile direction de M. H. Thibeau, préludera par des ouvertures aux amusements de la soirée.
La salle sera ouverte à HUIT heures du soir.
Les membres devront être munis de leurs insignes.
N. DAMIEN LÉGARE, Commissaire-Ordonnateur.
20 juin 1859. 2f

Le prix d'admission est fixé à \$1, pour tout le membre de la Société St. Jean-Baptiste, et à 75 c. 6d., pour tout autre souscripteur.
Chaque souscripteur aura droit de faire admettre sans charge extra, les dames de sa famille.
On pourra se procurer des cartes d'admission en s'adressant aux directeurs seulement.
De neuf à dix heures le corps de musique sous l'habile direction de M. H. Thibeau, préludera par des ouvertures aux amusements de la soirée.
La salle sera ouverte à HUIT heures du soir.
Les membres devront être munis de leurs insignes.
N. DAMIEN LÉGARE, Commissaire-Ordonnateur.
20 juin 1859. 2f

Le prix d'admission est fixé à \$1, pour tout le membre de la Société St. Jean-Baptiste, et à 75 c. 6d., pour tout autre souscripteur.
Chaque souscripteur aura droit de faire admettre sans charge extra, les dames de sa famille.
On pourra se procurer des cartes d'admission en s'adressant aux directeurs seulement.
De neuf à dix heures le corps de musique sous l'habile direction de M. H. Thibeau, préludera par des ouvertures aux amusements de la soirée.
La salle sera ouverte à HUIT heures du soir.
Les membres devront être munis de leurs insignes.
N. DAMIEN LÉGARE, Commissaire-Ordonnateur.
20 juin 1859. 2f

Le prix d'admission est fixé à \$1, pour tout le membre de la Société St. Jean-Baptiste, et à 75 c. 6d., pour tout autre souscripteur.
Chaque souscripteur aura droit de faire admettre sans charge extra, les dames de sa famille.
On pourra se procurer des cartes d'admission en s'adressant aux directeurs seulement.
De neuf à dix heures le corps de musique sous l'habile direction de M. H. Thibeau, préludera par des ouvertures aux amusements de la soirée.
La salle sera ouverte à HUIT heures du soir.
Les membres devront être munis de leurs insignes.
N. DAMIEN LÉGARE, Commissaire-Ordonnateur.
20 juin 1859. 2f

Le prix d'admission est fixé à \$1, pour tout le membre de la Société St. Jean-Baptiste, et à 75 c. 6d., pour tout autre souscripteur.
Chaque souscripteur aura droit de faire admettre sans charge extra, les dames de sa famille.
On pourra se procurer des cartes d'admission en s'adressant aux directeurs seulement.
De neuf à dix heures le corps de musique sous l'habile direction de M. H. Thibeau, préludera par des ouvertures aux amusements de la soirée.
La salle sera ouverte à HUIT heures du soir.
Les membres devront être munis de leurs insignes.
N. DAMIEN LÉGARE, Commissaire-Ordonnateur.
20 juin 1859. 2f

Le prix d'admission est fixé à \$1, pour tout le membre de la Société St. Jean-Baptiste, et à 75 c. 6d., pour tout autre souscripteur.
Chaque souscripteur aura droit de faire admettre sans charge extra, les dames de sa famille.
On pourra se procurer des cartes d'admission en s'adressant aux directeurs seulement.
De neuf à dix heures le corps de musique sous l'habile direction de M. H. Thibeau, préludera par des ouvertures aux amusements de la soirée.
La salle sera ouverte à HUIT heures du soir.
Les membres devront être munis de leurs insignes.
N. DAMIEN LÉGARE, Commissaire-Ordonnateur.
20 juin 1859. 2f

Le prix d'admission est fixé à \$1, pour tout le membre de la Société St. Jean-Baptiste, et à 75 c. 6d., pour tout autre souscripteur.
Chaque souscripteur aura droit de faire admettre sans charge extra, les dames de sa famille.
On pourra se procurer des cartes d'admission en s'adressant aux directeurs seulement.
De neuf à dix heures le corps de musique sous l'habile direction de M. H. Thibeau, préludera par des ouvertures aux amusements de la soirée.
La salle sera ouverte à HUIT heures du soir.
Les membres devront être munis de leurs insignes.
N. DAMIEN LÉGARE, Commissaire-Ordonnateur.
20 juin 1859. 2f

Le prix d'admission est fixé à \$1, pour tout le membre de la Société St. Jean-Baptiste, et à 75 c. 6d., pour tout autre souscripteur.
Chaque souscripteur aura droit de faire admettre sans charge extra, les dames de sa famille.
On pourra se procurer des cartes d'admission en s'adressant aux directeurs seulement.
De neuf à dix heures le corps de musique sous l'habile direction de M. H. Thibeau, préludera par des ouvertures aux amusements de la soirée.
La salle sera ouverte à HUIT heures du soir.
Les membres devront être munis de leurs insignes.
N. DAMIEN LÉGARE, Commissaire-Ordonnateur.
20 juin 1859. 2f

Le prix d'admission est fixé à \$1, pour tout le membre de la Société St. Jean-Baptiste, et à 75 c. 6d., pour tout autre souscripteur.
Chaque souscripteur aura droit de faire admettre sans charge extra, les dames de sa famille.
On pourra se procurer des cartes d'admission en s'adressant aux directeurs seulement.
De neuf à dix heures le corps de musique sous l'habile direction de M. H. Thibeau, préludera par des ouvertures aux amusements de la soirée.
La salle sera ouverte à HUIT heures du soir.
Les membres devront être munis de leurs insignes.
N. DAMIEN LÉGARE, Commissaire-Ordonnateur.
20 juin 1859. 2f

Le prix d'admission est fixé à \$1, pour tout le membre de la Société St. Jean-Baptiste, et à 75 c. 6d., pour tout autre souscripteur.
Chaque souscripteur aura droit de faire admettre sans charge extra, les dames de sa famille.
On pourra se procurer des cartes d'admission en s'adressant aux directeurs seulement.
De neuf à dix heures le corps de musique sous l'habile direction de M. H. Thibeau, préludera par des ouvertures aux amusements de la soirée.
La salle sera ouverte à HUIT heures du soir.
Les membres devront être munis de leurs insignes.
N. DAMIEN LÉGARE, Commissaire-Ordonnateur.
20 juin 1859. 2f

Le prix d'admission est fixé à \$1, pour tout le membre de la Société St. Jean-Baptiste, et à 75 c. 6d., pour tout autre souscripteur.
Chaque souscripteur aura droit de faire admettre sans charge extra, les dames de sa famille.
On pourra se procurer des cartes d'admission en s'adressant aux directeurs seulement.
De neuf à dix heures le corps de musique sous l'habile direction de M. H. Thibeau, préludera par des ouvertures aux amusements de la soirée.
La salle sera ouverte à HUIT heures du soir.
Les membres devront être munis de leurs insignes.
N. DAMIEN LÉGARE, Commissaire-Ordonnateur.
20 juin 1859. 2f

Le prix d'admission est fixé à \$1, pour tout le membre de la Société St. Jean-Baptiste, et à 75 c. 6d., pour tout autre souscripteur.
Chaque souscripteur aura droit de faire admettre sans charge extra, les dames de sa famille.
On pourra se procurer des cartes d'admission en s'adressant aux directeurs seulement.
De neuf à dix heures le corps de musique sous l'habile direction de M. H. Thibeau, préludera par des ouvertures aux amusements de la soirée.
La salle sera ouverte à HUIT heures du soir.
Les membres devront être munis de leurs insignes.
N. DAMIEN LÉGARE, Commissaire-Ordonnateur.
20 juin 1859. 2f

Le prix d'admission est fixé à \$1, pour tout le membre de la Société St. Jean-Baptiste, et à 75 c. 6d., pour tout autre souscripteur.
Chaque souscripteur aura droit de faire admettre sans charge extra, les dames de sa famille.
On pourra se procurer des cartes d'admission en s'adressant aux directeurs seulement.
De neuf à dix heures le corps de musique sous l'habile direction de M. H. Thibeau, préludera par des ouvertures aux amusements de la soirée.
La salle sera ouverte à HUIT heures du soir.
Les membres devront être munis de leurs insignes.
N. DAMIEN LÉGARE, Commissaire-Ordonnateur.
20 juin 1859. 2f

Le prix d'admission est fixé à \$1, pour tout le membre de la Société St. Jean-Baptiste, et à 75 c. 6d., pour tout autre souscripteur.
Chaque souscripteur aura droit de faire admettre sans charge extra, les dames de sa famille.
On pourra se procurer des cartes d'admission en s'adressant aux directeurs seulement.
De neuf à dix heures le corps de musique sous l'habile direction de M. H. Thibeau, préludera par des ouvertures aux amusements de la soirée.
La salle sera ouverte à HUIT heures du soir.
Les membres devront être munis de leurs insignes.
N. DAMIEN LÉGARE, Commissaire-Ordonnateur.
20 juin 1859. 2f

Le prix d'admission est fixé à \$1, pour tout le membre de la Société St. Jean-Baptiste, et à 75 c. 6d., pour tout autre souscripteur.
Chaque souscripteur aura droit de faire admettre sans charge

Salsepareille d'Ayer.

Remedi compose combine de maniere a produire un alterant des plus efficaces... C'est une sancee concentree de Para Salsepareille, combinee avec d'autres substances d'un pouvoir encore plus alterant...

Eczema et douleurs des Eructons, Pustules, Ulcères, Boutons, Eruptions, Tumeurs, Rhumatisme, Teigne, Syphilis et affections syphilitiques, Maladies Mercurielles, Hydrocèle, Douleurs, Fièvre, Dyspepsie et Indigestion, Érysipèles, Feu St. Anthony, et toutes maladies venant de l'impureté du sang.

Ce composé conserve la santé et le rend plus florissant, lorsqu'on le prend au printemps pour chasser les humeurs qui se trouvent dans le sang à cette saison de l'année... Tout ou tard il ne tarde pas à venir à bout de la vie et est endommagé ou affaibli.

La Salsepareille a, et mérita la réputation d'atteindre ces fins. Mais le monde a été trompé par sa préparation, en partie parce que la dose n'a pas été celle-même la puissance qu'on lui attribue...

Durant les dernières années le public a été trompé par des remèdes qu'on disait contenir un quart d'extrait de Salsepareille et qu'on donnait pour une piastre... Pendant nous ne pouvons ce remède Salsepareille et nous voulons par ce remède détruire la mauvaise réputation attachée à son nom.

Dr. J. Ayer & Co., Lowell, Mass. Prix, \$1 par Bouteille; Six Bouteilles pour \$5. Pectoral Cherry d'Ayer.

Si tellement renommé pour la guérison de toutes sortes de douleurs de gorge ou de poitrine, que nous n'avons pas besoin d'énumérer ses qualités... Elles sont toutes sûres, et les personnes plus sensibles peuvent les prendre sans réputation; elles servent à tous les usages.

Pillules purgatives d'Ayer. Consipation, jaunisse, Sympsis, Indigestion, Dysenterie, Maux d'Estomac, Erysipèle, Maux de Tête, Hémoïdies, Rhumatisme, Pustules, Douleurs de Foie, Hydrocèle, Dartre, Tumeurs, Vers, Goutte, comme Pillule de Linier, et pour Purifier le Sang.

Elles sont sûres, et les personnes plus sensibles peuvent les prendre sans réputation; elles servent à tous les usages. Prix, 25 cents par boîte; cinq boîtes pour \$1.00.

Grand nombre de membres du clergé, de médecin et d'hommes d'Etat, ont écrit pour nous pour certifier l'efficacité de ce remède, mais la place nous manque pour insérer ces certificats... Les agents nommés plus bas fournissent gratis notre Almanac américain dans lequel ces certificats sont donnés avec description complète des douleurs et de leur cure.

Ne vous laissez pas induire en erreur par les contre-façons. Demandez les pillules d'Ayer, et n'en prenez pas d'autres. Le malade a besoin du remède le plus efficace et il doit se le procurer.

Tous nos remèdes sont en vente chez tous les Droguistes. Québec, 11 avril 1859.—6m

SIROP DE DR. FORGET.

RECOMMANDÉ spécialement par les plus célèbres médecins pour guérir toutes les maladies de poitrine. Son effet est prompt et certain... Les expériences sans cesse répétées du SIROP de Dr. Forget dans les hôpitaux, et son succès dans les cas les plus difficiles dans le traitement des maladies de poitrine, que les médecins l'ordonnent toujours avec le plus grand avantage contre les RHUMES, CATARRHES, ASTHMES, GRACHEMENT DE SANG; et le recommandent aussi contre la COQUELUCHE des enfants, les INSOMNIES et toutes les IRRITATIONS nerveuses.

Manière de l'Employer. Une cuillerée à café MATIN et SOIR, par ou dans un peu d'eau tiède. Prix 3s. 9d., le petit bocon. A vendre en détail chez J. MUSSON et Cie.

En gros à la librairie de J. T. BROUSSEAU, Québec, 1er octobre 1858. 127-1

A VENDRE. MASTIC, BLANC-GERUSE PEINTURE

At Epreuve du Feu. 60 QUINTAUX de BLANC DE CÉRUSE. 30 Quintaux de MASTIC ANGLAIS. 20 do à l'ÉPREUVE du FEU, S. CORNELL, Peintre, Vitrier et Tapisserie. 41, Rue St. Jean. Québec, 18 avril 1859.—1

PAPIER A TAPISSERIE. A vendre par le Soussigné: 30.000 PIÈCES de différents prix, propres à Tapisser les Chambres, Salles à Dîner, Chambres à Coucher, Salles et Corridors.

Changelement de Domicile. WM. McKay & Cie. IMPORTATEURS DE PAPIER A TAPISSERIE FRANÇAIS, ANGLAIS ET AMÉRICAIN, ont transporté leur magasin à la bâtisse

28, Rue Saint-Jean, ci-devant occupée par P. SINCLAIR, Peinture, Huile et Verres, en arrière. Situé sur la Rue St. Jean, magasin adjointant. 18 mai 1859.

PAPIER A TAPISSERIE. PEINTURE, HUILE, VERNIS & VITRES. MAGASIN PLACE du MARCHE, HAUTE-VILLE DE QUEBEC.

Le soussigné offre au public, 5000 PIÈCES de TAPISSERIE pour SALONS, SALLES à DINER, CHAMBRES à COUCHER, PASSAGES, etc., etc., de la MODE la PLUS RICHE et la PLUS NOUVELLE, contenant des PIÈCES BLANCHES, DOREES, TONTISSE SATINEES, et imitant les diverses sortes de BOIS et le MARBRE.

Importées directement des meilleures manufactures de France, d'Angleterre, et d'Amérique. 287 SETTS de PANNEAUX, PIÈCES de CÉNIÈRE et BORDURES pour appareiller. 40 douzaines de TOILES pour CROISEES de toutes descriptions, avec les MONTANTS complets. 20 ballots de TAPISSERIE COMMUNE du prix de 75 cents la douzaine et au-dessus. Diverses sortes de peintures, huiles à vernis, brosses, couleurs sèches, mastix, vitres à vendre en gros et en détail.

Chas. McDONALD, Marché de la Haute-Ville, Québec, 1er Avril 1859.—3m.

LE CALENDRIER 1859 MAINTENANT EN VENTE LE CALENDRIER DU DIOCESE DE QUEBEC.

LES Messieurs du Clergé, les Marchands et autres personnes qui désirent avoir le CALENDRIER approuvé pourront se le procurer dans toutes les Librairies, et demandant spécialement le CALENDRIER PUBLIE A l'IMPRIMERIE de BROUSSEAU.

Le seul approuvé par Mgr. l'Administrateur.

LES Messieurs du Clergé, les Marchands et autres personnes qui désirent avoir le CALENDRIER approuvé pourront se le procurer dans toutes les Librairies, et demandant spécialement le CALENDRIER PUBLIE A l'IMPRIMERIE de BROUSSEAU.

LES Messieurs du Clergé, les Marchands et autres personnes qui désirent avoir le CALENDRIER approuvé pourront se le procurer dans toutes les Librairies, et demandant spécialement le CALENDRIER PUBLIE A l'IMPRIMERIE de BROUSSEAU.

LES Messieurs du Clergé, les Marchands et autres personnes qui désirent avoir le CALENDRIER approuvé pourront se le procurer dans toutes les Librairies, et demandant spécialement le CALENDRIER PUBLIE A l'IMPRIMERIE de BROUSSEAU.

LES Messieurs du Clergé, les Marchands et autres personnes qui désirent avoir le CALENDRIER approuvé pourront se le procurer dans toutes les Librairies, et demandant spécialement le CALENDRIER PUBLIE A l'IMPRIMERIE de BROUSSEAU.

LES Messieurs du Clergé, les Marchands et autres personnes qui désirent avoir le CALENDRIER approuvé pourront se le procurer dans toutes les Librairies, et demandant spécialement le CALENDRIER PUBLIE A l'IMPRIMERIE de BROUSSEAU.

LES Messieurs du Clergé, les Marchands et autres personnes qui désirent avoir le CALENDRIER approuvé pourront se le procurer dans toutes les Librairies, et demandant spécialement le CALENDRIER PUBLIE A l'IMPRIMERIE de BROUSSEAU.

LES Messieurs du Clergé, les Marchands et autres personnes qui désirent avoir le CALENDRIER approuvé pourront se le procurer dans toutes les Librairies, et demandant spécialement le CALENDRIER PUBLIE A l'IMPRIMERIE de BROUSSEAU.

LES Messieurs du Clergé, les Marchands et autres personnes qui désirent avoir le CALENDRIER approuvé pourront se le procurer dans toutes les Librairies, et demandant spécialement le CALENDRIER PUBLIE A l'IMPRIMERIE de BROUSSEAU.

LES Messieurs du Clergé, les Marchands et autres personnes qui désirent avoir le CALENDRIER approuvé pourront se le procurer dans toutes les Librairies, et demandant spécialement le CALENDRIER PUBLIE A l'IMPRIMERIE de BROUSSEAU.

LES Messieurs du Clergé, les Marchands et autres personnes qui désirent avoir le CALENDRIER approuvé pourront se le procurer dans toutes les Librairies, et demandant spécialement le CALENDRIER PUBLIE A l'IMPRIMERIE de BROUSSEAU.

LES Messieurs du Clergé, les Marchands et autres personnes qui désirent avoir le CALENDRIER approuvé pourront se le procurer dans toutes les Librairies, et demandant spécialement le CALENDRIER PUBLIE A l'IMPRIMERIE de BROUSSEAU.

LES Messieurs du Clergé, les Marchands et autres personnes qui désirent avoir le CALENDRIER approuvé pourront se le procurer dans toutes les Librairies, et demandant spécialement le CALENDRIER PUBLIE A l'IMPRIMERIE de BROUSSEAU.

LES Messieurs du Clergé, les Marchands et autres personnes qui désirent avoir le CALENDRIER approuvé pourront se le procurer dans toutes les Librairies, et demandant spécialement le CALENDRIER PUBLIE A l'IMPRIMERIE de BROUSSEAU.

LES Messieurs du Clergé, les Marchands et autres personnes qui désirent avoir le CALENDRIER approuvé pourront se le procurer dans toutes les Librairies, et demandant spécialement le CALENDRIER PUBLIE A l'IMPRIMERIE de BROUSSEAU.

LES Messieurs du Clergé, les Marchands et autres personnes qui désirent avoir le CALENDRIER approuvé pourront se le procurer dans toutes les Librairies, et demandant spécialement le CALENDRIER PUBLIE A l'IMPRIMERIE de BROUSSEAU.

LES Messieurs du Clergé, les Marchands et autres personnes qui désirent avoir le CALENDRIER approuvé pourront se le procurer dans toutes les Librairies, et demandant spécialement le CALENDRIER PUBLIE A l'IMPRIMERIE de BROUSSEAU.

LES Messieurs du Clergé, les Marchands et autres personnes qui désirent avoir le CALENDRIER approuvé pourront se le procurer dans toutes les Librairies, et demandant spécialement le CALENDRIER PUBLIE A l'IMPRIMERIE de BROUSSEAU.

LES Messieurs du Clergé, les Marchands et autres personnes qui désirent avoir le CALENDRIER approuvé pourront se le procurer dans toutes les Librairies, et demandant spécialement le CALENDRIER PUBLIE A l'IMPRIMERIE de BROUSSEAU.

BIBLIOTHEQUE ILLUSTREE DE LA JEUNESSE.

MAGNIFIQUES VOLUMES GRAND IN-8. Rukler—Percaline gaufrée, riche décoration mosaïque, tranche dorée.

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par M. Poulouart; deux portraits et huit gravures sur acier d'après H. Bellangé.

L'INGÉNIEUR CHEVALIER DON QUICHOTTE DE LA MANCHE, traduction nouvelle.—Illustrations par Grandville; vingt-quatre vignettes sur bois, huit gravures sur acier.

ROME, Souvenirs religieux, historiques, artistiques, de l'expédition française en 1849 et 1850, par Mme la Cse de la Rochère; huit gravures sur acier d'après K. Girardet et Français.

LES PLUS BELLES EGLISES DU MONDE NOTICES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES SUR LES TEMPLES LES PLUS CÉLÈBRES DE LA CHRÉTIENTÉ, PAR M. L'ABBÉ J.-J. BOURASSE.

ILLUSTRATIONS PAR K. GIRARDET, Trente-quatre belles gravures sur bois hors texte.

AMÉ (L) DIEUX AVEC DIEU, par l'abbé C. J. Bussou. Deuxième édition, revue et augmentée, 1 vol. in-18.

ANGÉLIQUE, ou le Modèle des épouses chrétiennes; par J. Bocus. Deuxième édition, 1 vol. in-18.

ANNA ET MARIA, ou deux Chemins dans la Vie; par André le Conteur, 1 vol. in-12.

ANNÉE (nouvelle) APOSTOLIQUE, ou Instruction familière pour les Dimanches et les Fêtes de l'année. Quatrième édition, 1 vol. in-12.

ARSENAL DU CATHOLIQUE, ou Preuves philosophiques du Catholicisme, suivies de Réponses aux principales objections des incrédules; par l'abbé P. A. Roguault, 2 vol. in-8.

BIBLE (La) DE L'ENFANCE, ou Histoire abrégée de l'Ancien et du Nouveau-Testament, racontée aux enfants de huit à douze ans; par l'abbé Martin de Noireuil, curé de Saint-Louis-d'Autin. Édition classique, autorisée par le Conseil de l'Université. 6e édition, 1 vol. in-12.

BIBLE (Sainte), traduction nouvelle; par M. de Genoude. Édition définitive, 1 vol. in-18.

JARDIN (Le petit) DES ROSES ET LA VALLÉE DES LIS; opuscule de B. Thomas A. Kempis; traduit du latin par G. Orsier de Lomagne, 1 vol. petit in-18.

JÉSUS RÉVÉLÉ A L'ENFANCE ET A LA JEUNESSE; par M. l'abbé Lagrange, 1 vol. in-12, orné de dix belles gravures sur acier, vignettes.

JOURNAL D'UN MISSIONNAIRE au Texas et au Mexique, par l'abbé Domenech, 1 vol. in-8, avec carte.

JUVELLES (Les deux); par Mademoiselle Desves, auteur de Blanche de Bourbon, 1 vol. in-12.

LIVRE DE MARIE, MÈRE DE DIEU, ou la Vie de la très-sainte Vierge, suivie de Prières, de Méditations et de Pratiques de piété en son honneur; par l'abbé Onofry-Kermadoc, 1 vol. in-18.

LYRE SAINTE DE LA JEUNESSE CHRÉTIENNE, ou petit Recueil de Cantiques à l'usage des pensionnaires d'école; par M. J. B. Bénécy, curé-doyen de Lieris [Côte-d'Or], 1 vol. grand in-12.

GUIDE DES AMES PIÉUSES aux Sanctuaires de Marie, ou manuel de piété pour les pêcheurs revenus à Dieu, qui désirent s'enrichir honnêtement à lui; par M. R. Viannay, curé d'Ars; nouvelle édition considérablement augmentée, 1 gros volume in-18.

MADÉLAINE, histoire chrétienne. Ouvrage couronné par l'Académie Française, 1 vol. in-12.

MANUEL DE PHILOSOPHIE, ou éléments historiques et théoriques de Philosophie chrétienne; par l'abbé Delaloe, 1 vol. in-8.

MANUEL DU PIÈUX ÉCOLEUR, ou Recueil de Réflexions, Prières et Pratiques de piété à l'usage de la jeunesse chrétienne, 1 vol. in-32.

MANUEL DE LA PIÈUSE PENSIONNAIRE, ou Recueil de Réflexions, Prières et Pratiques de piété, à l'usage de la jeunesse chrétienne, publié sous les auspices de Monseigneur l'évêque d'Angers.

MARIE, Reine et Mère des Saints; par l'abbé J. B. Guyard, vicaire générale de Montauban, in-12.

MARIE DE KERVON, ou les Fruits de l'éducation; par Mademoiselle Desves, 1 vol. in-12.

MÉDITATIONS ECCLÉSIASTIQUES tirées des épiques et évangiles qui se lisent à la Messe tous les jours et les principales Fêtes de l'année; par Chevassu, curé du diocèse de Saint-Claude. Nouvelle édition, revue et corrigée avec soin. 3 vol. in-8.

MIROIR DU CLERGÉ, Nouvelle édition, revue et augmentée des principaux devoirs du prêtre, en forme d'examen, 1 vol. in-8.

MOIS (Le) DE MARIE, à l'usage des Séminaires et du Clergé, 6e édition, revue par l'auteur, 1 vol. in-32.

ONGUENT CONTRE LA MORSURE DE LA VIPÈRE NOIRE, composé par le docteur Evariste de Gypendole, ancien chirurgien-major de la vieille garde, médecin consultant du roi de Lahore, etc., 1 vol. grand in-32.

OU ALONS-NOUS? Coup d'œil sur les tendances de l'époque actuelle; par Mgr. J. Gaume, 1 vol. in-8.

PARFAIT (Le) DOMESTIQUE, ou les Aventures de Jamin; par M. d'Exauville, 2e édition, 1 vol. in-18.

PÈRE AUGUSTIN (Le), évêque de la Grande Chartreuse; par l'abbé Juchet, in-18.

PIÈRE (La) DE TOUCHÉ des nouvelles doctrines; par M. B. d'Exauville, 1 vol. in-12.

RAISON (La) PHILOSOPHIQUE ET LA RAISON CATHOLIQUE. Conférences et Sermons prêchés à Paris par le R. P. Ventura de Raulica; tome I., 1 vol. in-8.

Le même ouvrage, suite; Conférences sur la Création, prononcées à Paris pendant le Carême de 1852. Tome II, 1 vol. in-8.

SERVEUR (Le) DE MARIE, ou Manuel pratique des dévotions les plus usitées en l'honneur de la Mère de Dieu; par T. Vassel, avec approbation de Monseigneur l'Archevêque de Paris, 1 vol. in-18 de 800 pages.

Cet ouvrage offre un triple avantage: c'est d'abord un recueil de prières à la Sainte-Vierge; nous y joignons même un recueil de prières à Dieu, car toutes celles qu'il contient sont empruntées à la liturgie, et les prières liturgiques l'emportent sur les autres. C'est ensuite un traité sur la Sainte-Vierge, car, en expliquant les fêtes que l'Eglise lui a consacrées, l'auteur a l'occasion de parler de tout ce qui fait l'objet d'un traité spécial. De plus, le volume renferme une sorte de Mois de Marie, c'est-à-dire des Méditations en forme d'entretiens pour tous les jours du mois de Mai. Enfin on y trouve des notices courtes, mais intéressantes, sur les sanctuaires les plus vénérés élevés à la gloire de la Sainte-Vierge.

SORÉE (Une) EN FAMILLE, par Madame la Princesse de Craon, 1 vol. in-12.

SORÈRES (Les) VILLAGEOISES, ou Mélanges d'histoires et de conversations sur les principaux points de la morale chrétienne; par M. d'Exauville, 2e édition, 2 vol. in-18.

SOUVENIRS D'UN VOYAGE dans la Tartarie, le Tibet et la Chine pendant les années 1844, 1845 et 1846; par M. Har, ancien missionnaire apostolique, 2e édition, 2 vol. in-12.

TROIS ROMES (Les), ou Journal d'un Voyage en Italie, accompagné d'un Plan de Rome ancienne et moderne; 2e d'un Plan de Rome souterraine et d'un Plan de la Ville de Rome, par M. de Salvo, ancien missionnaire apostolique, 2e édition, 2 vol. in-12.

VER (Le) RONCEUR DES SOCIÉTÉS MODERNES, ou le Paganisme dans l'éducation; par Mgr. J. Gaume, protonotaire apostolique, 1 vol. in-8.

VIES DES SAINTS, pour tous les jours de l'année, à l'usage du clergé et du peuple fidèle; par l'abbé Roubacher, auteur de l'Histoire Universelle de l'Eglise Catholique, 4 vol. in-8.

Les Vies des Saints présentent réunis les merveilleux qui attachent, la vérité qui fortifie, l'exemple qui confond et encourage. C'est une nourriture saine et vivifiante que l'habitude de lire, au point de dégouter peu à peu, non seulement des livres mauvais ou dangereux, mais encore de ces compositions frivoles dont le fréquent usage, en affaiblissant dans les âmes le sens chrétien, les rend moins fermes dans leurs jugements, moins généreux dans leurs affections, moins énergiques dans leurs vœux, plus par rapport aux maximes de l'Evangile.

Aussi les personnes pieuses savent-elles l'utilité qu'elles peuvent en retirer. Nous leur dirons seulement qu'elles feront désormais avec autant plus de facilité leurs délices de ce genre de lecture, que M. l'abbé Roubacher étant très-sobre de réflexions et retranché des longues dissertations, n'y ajoutera aucun surplus de liberté de suivre leur goût particulier dans le choix des conséquences et des applications pratiques qu'elles croiront leur mieux convenir.

MM. les Ecclésiastiques trouveront, de leur côté, dans cet ouvrage, une précieuse ressource pour ajouter à l'édification de leur enseignement; au fond de la doctrine, ils pourront joindre constamment l'intérêt des faits et l'autorité de l'exemple.

VOCATION (La), ou Instructions propres à diriger une âme dans le choix d'un état. Dédicé à l'œuvre de la jeunesse; par Amédée Vignolo, prêtre du diocèse de Marseille, 1 vol. in-12.

GRAND JOUR DE LA VIE [Le] manuel pratique d'un enfant pour la retraite, la veille, le jour et le lendemain de la première communion, par L. E. Bénécy, curé-doyen de Lieris [Côte-d'Or], 1 vol. grand in-12.

TÉOLOGIE DE SAINT THOMAS [La] ou la somme théologique mise en français et appropriée aux temps actuels par l'abbé George Malé, ouvrage approuvé par Mgr. l'Archevêque de Paris, 2 vol. in-8.

SCIENCE ET LA FOI [La] ou fondement moderne de la logique appliquée aux sciences; à la littérature, aux arts et à la démonstration de la vérité religieuse; par M. Besse des Larzes, 1 vol. in-8.

DIRECTION POUR LA CONSCIENCE D'UNE JEUNE PERSONNE PENDANT SON EDUCATION, par M. l'abbé Herbert, 1 vol. in-12.

CONSEILS A UNE JEUNE FILLE sur les devoirs à remplir dans le monde comme maîtresse de maison, par Mme la comtesse Drobojowska, née Symon de Latreche, auteur de l'histoire des colonies françaises, et directrice du journal l'ami des Jeunes Filles, 1 vol. in-12.

EDUCATION DES JEUNES FILLES et de l'influence possible des femmes, par le même auteur, 1 vol. in-12.

MANUEL DE CHARITÉ, par M. l'abbé Mullot, 1 vol. in-12.

LIVRE DES CLASSES OUVRIÈRES, par le même auteur, in-32.

COURS D'ÉLOQUENCE SACRÉE POPULAIRE ou essai sur la manière de parler au peuple par M. l'abbé Mullot, 1 vol. in-12.

CLOTHIE, ou nouvelle civilité par Mme Tarbé des Sablons, 3e édition, in-12.

DIRECTION pour la conscience d'un jeune homme sans entrée dans le monde, par M. l'abbé Herbert, 1 vol. in-12.

LECTURE INSTRUCTIVE ET AMUSANTES, à l'usage des jeunes enfants, 1 vol. in-18.

Il est difficile de mettre plus heureusement en scène la sublime morale d'un chrétien que l'auteur de cet ouvrage, avec un naturel charmant suit se faire parfaitement comprendre du premier âge. Aussi ce livre doit être regardé comme l'un de ceux dont les parents chrétiens et les personnes consacrées à l'enseignement ne pourront se servir sans atteindre ce triple but: celui d'intéresser, d'instruire et de former le cœur des jeunes enfants. La prosa du caractère permet d'en faire usage après les premiers livres de lecture.

ART (Le) DE RENDRE HEUREUX TOUT CE QUI NOUS ENTOURE, ou petit Traité sur le caractère; par l'abbé Carron, 1 vol. in-18.

COMPENDIUM THEOLOGICUM MORALIS; auteur R. P. Gury, 2 vol. in-18.

Ce Compendium est le résumé fidèle et substantiel d'une vaste théologie morale, élaborée par l'auteur pendant dix-sept ans de professorat, auxquels il a joint l'exercice des travaux du saint ministère.

EXPLICATION NOUVELLE DU CATÉCHISME DE BOZÉ divisée en instructions pouvant servir de progrès, avec de nombreux traits historiques, puisés aux meilleures sources, à la suite de chaque instruction; par M. l'abbé Noël, chanoine honoraire, supérieur du petit-séminaire de Saint-Pierre-Rodex; 6 vol. in-12.

Cette Explication peut également convenir à tous les diocèses.

FERME (la): Physiologie, histoire, morale; par P. Belouino, docteur-médecin; 1 vol. in-8 de 500 pages.

M. Belouino, obéissant aux nécessités de son sujet, a dû donner des détails qui font que son livre ne peut pas être lu par des jeunes gens. Il a travaillé pour les personnes sérieuses. Après avoir signalé ces inconvénients, la Bibliothèque catholique s'exprime ainsi: Hétons-nous d'ajouter que, sauf ces petits nuages, nous avons à signaler un talent réel, un mérite incontestable, surtout dans toute la partie intitulée: Morale. Observateur attentif, pénétrant, et le plus souvent très-exact, peintre le plus ordinaire et le plus agréable, M. Belouino trace un tableau très-varié, très-attachant et très-instructif de la vie intérieure de la femme, de ses sentiments, de ses idées, de ses penchants et de ses passions, etc.

Après un tel éloge, toute recommandation devient superflue; nous sommes certains que l'œuvre de M. Belouino sera accueillie avec toute la faveur qu'elle mérite.

PASSIONS (des) dans leurs rapports avec la Religion, la Philosophie, la Physiologie, la Médecine

légal; par P. Belouino, docteur en médecine. 2e édition, augmentée par l'auteur; 2 vol. in-8.

Autant que me l'ont permis les travaux de mon ministère, j'ai lu, et toujours avec un vif intérêt, l'ouvrage que vous avez composé sur les Passions, dont vous avez bien voulu m'offrir un exemplaire.

Mes remerciements ont déjà dû vous être présentés; je vous prie aujourd'hui d'en recevoir une nouvelle et d'apprécier avec intérêt, car tout est sincère pour la manière dont cet ouvrage est conçu et écrit. Dans tout ce que j'ai pu voir, j'ai reconnu un talent élevé, et surtout des principes aussi fermes qu'éclairés. Puisse à Dieu qu'il nous fût donné de rencontrer plus souvent autant de science unie à autant de foi, et la première ainsi éclairée, dirigée et affermie par la seconde! J. B., Evêque du Mans.

SERMONS DU P. BRUYDAYNE, missionnaire; publiés sur les manuscrits autographes; édition augmentée de la vie; 8 vol. in-12.

Tout le monde connaît le mérite de ces sermons. Que de sentiments! que d'images! que d'âme! que de mouvement! que de traits sublimes! Toujours même fécondité dans les plans, même abondance dans les détails, même énergie dans les affirmations, même simplicité sans bassesse, qui, comme le P. Bruydayne le disait lui-même, s'allie si bien à la dignité et à la sublimité de la parole de Dieu.

TRAITÉ DE L'AMOUR DE DIEU; par Saint François de Sales; 2 vol. in-32.

TRAITÉ DE LA CONFiance EN LA MISERICORDE DE DIEU; par Languet; 1 vol. grand in-32.

Il est peu de traités spirituels aussi utiles aux personnes pieuses. Aux sentiments d'une pleine et entière confiance en Dieu, propres à adoucir toutes les peines, l'auteur joint un traité du faux bonheur de gens du monde, et de la véritable satisfaction qu'éprouve le fidèle dans les saints exercices de la vie chrétienne.

VIE DE NOTRE-SIGNEUR JESUS-CHRIST, écrite par les quatre Évangélistes, coordonnée, expliquée et développée par les saints Pères, les Docteurs, les Orateurs les plus célèbres et les plus grands hommes qui aient paru dans l'Eglise, depuis les temps apostoliques jusqu'à nos jours; par l'abbé Brispat; 1 vol. in-8.

Nous ne pouvons faire mieux connaître l'excellence de cet ouvrage qu'en citant quelques passages de la Lettre de Monseigneur l'Archevêque de Paris à l'auteur.

Monsieur l'abbé, Je me réjouis d'avoir, dès le premier moment que vous m'en avez donné connaissance, accueilli avec un vif intérêt votre pensée de publier une Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, écrite par les quatre Évangélistes.

Les chapitres que j'ai parcourus de ce bel ouvrage, me confirment dans l'espérance qu'il est appelé à produire un très grand bien.

Comme vous l'êtes fort judicieusement, dans un siècle tel que le nôtre, où tant de sectes et de courants, en ne cherchant que la nouveauté, et non la vérité, flottent à tout vent de doctrine, et cherchent quelque chose à quoi ils puissent se rattacher, rien n'est plus propre, sans contredit, à les fixer, à leur guérir, à leur rendre un peu plus de paix et de bonheur, que de leur montrer, dans les miroirs des divines Écritures, l'auteur et le consommateur de notre foi, celui qui relate tout homme venant au monde, celui qui est pour toutes les âmes la voie, la vérité et la vie.

Or, c'est ce que vous avez fait dans votre livre. Monsieur l'abbé, avec une persévérance, une intelligence et un zèle qu'on ne saurait assez louer. Vous avez réuni tous les traits du célèbre Libérateur, éparés dans ses quatre historiens inspirés; vous en avez composé un tableau complet; vous l'avez accompagné de notes indispensables pour le bien saisir, et encadré, en quelque sorte, dans les plus beaux commentaires auxquels il a donné lieu.

Je ne doute donc de son succès, ni de son heureuse influence, et j'en bénis Dieu par avance de tout son cœur. Recevez, cher Abbé, avec mes félicitations et mes vœux, l'assurance de mon tendre attachement.

M. D. AUGUSTE, Archevêque de Paris.

MANUEL DES ENFANTS DE MARIE ou méditations catholiques sur les principaux devoirs de la vie chrétienne, collection d'ouvrages, par l'abbé Martin Bénécy, chanoine prédicateur. Québec, 2 août 1858.

ART (Le) d'apprendre en riant des choses fort sérieuses, par Polichinelle, séparé de Platon pour cause d'incompatibilité; grand in-18.

CHAÎNE (La) de Vérités, exposition philosophique et politique de la doctrine de la religion, par M. l'abbé Ferlicion, docteur en médecine de la Faculté de Paris, aumônier à la Salpêtrière, ci-devant à Ste. Pélagie; in-12.

Pour répondre aux besoins de notre époque et faire de la religion un enseignement qui saisisse les esprits, l'auteur, par une voie inusitée jusqu'au jour, a joint à part de traces